

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 91

# RAPPORT DE LA TRENTE- TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Mexico, Mexique

17-18 juin, 2013



# Qu'est-ce que l'IICA?

Nous sommes l'organisme spécialisé dans le domaine de l'agriculture et du bien-être rural du Système interaméricain et nous consacrons l'intégralité de nos efforts à la réalisation d'une **agriculture compétitive et durable dans les Amériques**.

Nous avons une vision moderne des défis de l'agriculture, qui vont des effets du changement climatique sur la production agricole à l'urgente nécessité d'alimenter une population mondiale croissante, en passant par le besoin pressant de créer des possibilités et des emplois pour les hommes et les femmes de la campagne.

Face à des défis aussi considérables, nous proposons un **nouveau paradigme pour l'agriculture** : une agriculture qui aide à améliorer les revenus des pays et des personnes, qui soit une source fiable de sécurité alimentaire et un rempart contre le changement climatique. Nous travaillons résolument à la mise en place **d'une agriculture plus productive, plus inclusive et plus durable**.

Depuis notre création, en 1942, nous avons accumulé une vaste expérience en matière de coopération technique dans les domaines de la technologie et de l'innovation pour l'agriculture, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, des agroentreprises, du commerce agricole, du développement rural et de la formation.

Nous élargissons aujourd'hui notre horizon en abordant des questions d'importance cruciale telles que le lien entre l'agriculture et l'environnement, les ressources naturelles et le changement climatique. Nous aidons également les pays à relever les nouveaux défis dans des domaines comme, entre autres, la biotechnologie et la biosécurité, l'agroénergie, l'agrotourisme, l'agriculture biologique, l'agroindustrie rurale, les assurances agricoles et le développement rural dans une perspective territoriale.

Nous travaillons dans chacun de nos **34 États membres** en étroite collaboration avec les ministères de l'agriculture et notre autorité supérieure est le **Conseil interaméricain de l'agriculture** (le Conseil), tribune des ministres du secteur. Nous exerçons en outre le secrétariat de la **Réunion des ministres de l'agriculture** dans le cadre du processus des Sommets des Amériques.



**RAPPORT DE LA TRENTE-  
TROISIÈME RÉUNION  
ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**Mexico, Mexique**

**17-18 juin, 2013**

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2013.



Rapport de la Trente-Troisième Réunion Ordinaire du Comité Exécutif de l'IICA sous licence  
Creative Commons Attribution-Pas d'utilisation  
Basé sur une oeuvre qui se trouve sur le site [www.iica.int](http://www.iica.int)  
commerciale-Partage à l'identique

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut: [http:// www.iica.int](http://www.iica.int)

Coordination éditoriale: Patricia Ross.

Traducteur: Michèle Lemaître

Conception graphique: Carlos Umaña

Conception de la couverture: Carlos Umaña

Impression: Imprimerie de L'IICA.

Institut interaméricain de coopération pour l'Agriculture

Rapport de la Trente-Troisième Réunion Ordinaire du Comité exécutif /  
IICA – San José, C.R. : IICA, 2013.

106 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels /  
IICA ISSN 1018-7103; no. 91)

ISBN: 978-92-9248-470-5

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales  
3. Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS  
E14

DEWEY  
338.181

San José, Costa Rica  
2013

# **TABLE DES MATIÈRES**



## **TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE INAUGURALE .....	7
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION.....	13
<i>SÉANCE PRÉPARATOIRE</i> .....	15
<i>PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE</i> .....	19
<i>DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i> .....	29
<i>TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i> .....	35
<i>QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE</i> .....	47
<i>SÉANCE DE CLÔTURE</i> .....	51
RÉSOLUTIONS.....	53
SIGNATURE DU RAPPORT .....	87
ANNEXES .....	91
<i>ANNEXE 1: ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION</i> .....	93
<i>ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS</i> .....	95
<i>ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION</i> .....	101



# **SÉANCE INAUGURALE**



## *SÉANCE INAUGURALE*

La séance inaugurale de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 9 h 50 le 17 juin 2013, dans le salon Don Diego 2 de l'hôtel Hilton México City Reforma, à Mexico, D.F.

### *Message de bienvenue du Directeur général de l'IICA*

Le Directeur général souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes; il exprime sa satisfaction au sujet du fait que la Trente-troisième réunion du Comité exécutif se tient au Mexique, son pays natal, et il remercie le Gouvernement mexicain de son noble geste d'accueillir la réunion.

Puis, il souligne le potentiel du secteur agricole de divers pays du continent américain et la contribution importante de ce secteur à la sécurité alimentaire. Il mentionne que l'IICA a œuvré à la concrétisation de l'objectif proposé dans son Plan à moyen terme 2010-2014 de stimuler, promouvoir et appuyer les efforts déployés par ses États membres pour réaliser le développement durable de l'agriculture et le bien-être des populations rurales. À ce propos, il ajoute que l'Institut fonde ses actions sur un nouveau paradigme technologique qui repose sur trois piliers : la compétitivité, la durabilité et l'inclusion. Ce paradigme lui permet d'impulser l'amélioration de la vie de ces populations et la réalisation de la sécurité alimentaire, sans nuire à l'environnement.

Le Directeur général ajoute que les systèmes de production agricole doivent promouvoir le bon usage du sol et de l'eau, afin de réduire les répercussions du secteur sur le changement climatique. Il souligne également qu'il faut impulser la création d'emplois, en particulier dans les zones rurales, afin de réduire la pauvreté.

Il explique ensuite que son Administration a déployé des efforts pour améliorer la capacité technique de l'Institut et son efficacité dans l'utilisation des ressources. En effet, comme l'a mentionné le Président du Mexique, « augmenter la production ne signifie pas travailler plus, mais mieux, en faisant appel à de nouvelles technologies et en tirant profit des moyens disponibles ».

Il ajoute qu'il incombe au Comité exécutif d'évaluer les résultats des actions menées par son Administration, de déterminer si elles ont été utiles pour l'IICA et ses États membres, et de formuler les recommandations qu'il juge appropriées pour orienter les actions futures de l'Institut.

Pour conclure, le Directeur général remercie le Gouvernement de l'Argentine, pays qui accueillera la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) en septembre 2013.

*Message du Sous-secrétaire général à la compétitivité et à l'alimentation du Secrétariat général à l'agriculture, à l'élevage, au développement rural, aux pêches et à l'alimentation (SAGARPA) du Mexique*

Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire général à la compétitivité et à l'alimentation du SAGARPA du Mexique, au nom du Gouvernement de la République des États-Unis mexicains et du Secrétaire général du SAGARPA, Monsieur Enrique Martínez y Martínez, souhaite une cordiale bienvenue aux représentants des États membres du Comité exécutif et des organismes internationaux, aux membres du corps diplomatique et aux fonctionnaires de l'IICA, à qui il souhaite un bon séjour au Mexique.

Il explique que la présence d'une aussi grande diversité de représentants à la réunion témoigne des liens d'amitié entre les peuples, qui leur permettent de renforcer la coopération, en particulier autour d'un thème d'une importance vitale pour le continent américain comme c'est le cas de l'agriculture.

Puis, il mentionne que le Gouvernement du Mexique reconnaît que, aujourd'hui, il est impossible d'agir isolément, puisque ce qui se passe dans une partie du monde a des répercussions à l'autre bout, et que, pour réaliser le développement régional, le soutien financier ne suffit pas; il faut également prendre en compte des facteurs comme la solidarité, la coopération et la compréhension mutuelle entre tous les pays.

Il ajoute que deux des principaux objectifs du Gouvernement mexicain consistent à chercher de nouveaux marchés pour la production nationale et à impulser la rentabilité et la durabilité de la production rurale, afin que les deux actions contribuent à garantir la sécurité alimentaire de la population, ce qui sera possible seulement s'il existe une coopération intergouvernementale.

À ce propos, il souligne que l'intégration et la collaboration sont à la base de la réalisation du développement de tous les pays et que ces conditions exigent le libre flux du savoir et des technologiques puisque c'est seulement ainsi que les pays pourront affronter efficacement les défis agricoles que représentent, entre autres, les éclosions d'infestations parasitaires et de maladies et la faible productivité.

Le Sous-secrétaire à la compétitivité et à l'alimentation du SAGARPA conclut en exprimant le souhait que les décisions prises pendant la présente réunion contribuent à améliorer les conditions de vie de ceux qui constituent la raison d'être de l'IICA, à savoir les habitants des zones rurales des pays des Amériques.

*Clôture de la séance inaugurale*

La séance inaugurale est levée à 10 h 25 le 17 juin 2013.



# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**



**PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE-TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE  
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement intérieur du Comité exécutif et de la résolution IICA/CE/Res. 564 (XXXII-O/12) de cet organe de direction de l'Institut.

Le Comité exécutif 2013 est formé des pays suivants : Argentine, Barbade, Chili, Colombie, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Guyana, Honduras, Mexique, Nicaragua et Suriname.

***SÉANCE PRÉPARATOIRE***

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.1.1 La séance préparatoire de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 10 h 40 le 17 juin 2013, dans le salon Don Diego 2 de l'hôtel Hilton México City Reforma à Mexico, sous la présidence de Madame Patricia García, Sous-directrice générale de l'administration du Sous-secrétariat à la coordination technique et administrative du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Pêches de l'Argentine, pays qui a présidé la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif.
- 0.1.2 Sont présents les représentants de tous les États membres qui composent le Comité exécutif 2013, à l'exception de ceux du Honduras et du Nicaragua.

## 0.2 Accords

### 0.2.1 Élection du Président et du Rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Les Représentants des États membres du Comité exécutif élisent à l'unanimité Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique, à la présidence de la réunion. Il est ensuite proposé de confier la charge de rapporteur à Monsieur Andrés Bernal Morales, chef du Bureau de conseil juridique du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de la Colombie, proposition qui est également approuvée à l'unanimité.

0.2.1.2 Le bureau de la réunion est donc constitué comme suit :

Président :	Ricardo Aguilar
Rapporteur :	Andrés Bernal Morales
Secrétaire d'office :	Víctor M. Villalobos

### 0.2.2 Ordre du jour de la réunion

0.2.2.1 Monsieur Ricardo Aguilar assume la présidence et soumet à la considération des représentants le programme provisoire de travail de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif, figurant dans le document IICA/CE/ Doc. 606 (13), lequel est adopté sans modifications.

0.2.2.2 Il est expliqué que les documents de travail et les documents d'information relatifs à la réunion se trouvent dans les chemises qui ont été remises aux représentants des États membres. Tous ces documents, en espagnol et en anglais, ont aussi été mis à la disposition des États membres, en format électronique, le 17 mai.

### 0.2.3 Commissions de travail

0.2.3.1 Il est décidé de traiter toutes les questions pendant les séances plénières et de ne pas établir de commissions de travail.

### 0.2.4 Durée de la réunion

0.2.4.1 Il est décidé de clore la réunion le mardi 18 juin 2013 à 17 heures, comme le propose le Secrétariat technique.

0.2.5 Date et heure limites pour la présentation de propositions

0.2.5.1 La date et l'heure limites pour la présentation de nouveaux projets de résolution sont fixées au lundi 17 juin à 16 heures.

0.2.6 Droit de vote des pays

0.2.6.1 Le Directeur général demande au Conseiller juridique de l'Organisation des États Américains (OEA) et de l'IICA d'expliquer les règles qui régissent l'application de l'article 24 de la Convention de l'Institut, en ce qui a trait à la suspension du droit de vote dans les réunions des organes de direction de l'IICA pour les États membres qui accusent un retard de plus de deux exercices financiers dans le versement de leurs quotes-parts. Le Conseiller juridique fait savoir que tous les États membres qui composent le Comité exécutif 2013 peuvent participer à la réunion avec leurs pleins droits.

0.3 Clôture de la séance préparatoire

0.3.1 La séance préparatoire de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 11 h 10 le 17 juin 2013.



## *PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE*

### 1.1 Ouverture de la séance

1.1.1 La première séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 11 h 15 le lundi 17 juin 2013, sous la présidence de Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique.

### 1.2 Rapport de gestion 2010-2013 de l'IICA

1.2.1 Le Directeur général rappelle que l'IICA a pour mission de promouvoir la coopération technique, l'innovation et le savoir spécialisé afin d'impulser le développement compétitif et durable de l'agriculture dans les Amériques et d'améliorer la vie des habitants des campagnes de ses pays membres. Il réitère ensuite l'engagement de son Administration à renforcer la capacité technique de l'Institut, dans le but d'accompagner plus efficacement les pays dans la réalisation d'une agriculture durable et compétitive.

1.2.2 Puis il remercie les États membres de l'appui qu'ils lui ont apporté, comme en témoigne l'adoption du Plan stratégique 2010-2020 et du Plan à moyen terme 2010-2014, dans lesquels sont présentés en détail la stratégie, les programmes et les lignes d'action pour permettre à l'IICA d'atteindre ses quatre objectifs stratégiques : i) améliorer la productivité et la compétitivité du secteur agricole, ii) renforcer la contribution de l'agriculture au développement des territoires et au bien-être rural, iii) améliorer la capacité de l'agriculture à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les conséquences, et mieux utiliser les ressources naturelles, et iv) améliorer la contribution de l'agriculture à la sécurité alimentaire.

1.2.3 Il ajoute que, pour atteindre ces objectifs, l'Institut a mis en œuvre les stratégies IICA-pays et renforcé les alliances avec ses partenaires stratégiques, comme l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), la Société allemande pour la coopération internationale (GIZ), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), l'Institut

de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), entre autres.

1.2.4 Le Directeur général fait état des principaux résultats obtenus par l'IICA pendant la période 2010-2013, qu'il résume de la façon suivante : i) renforcement des systèmes nationaux d'innovation agricole et de gestion du savoir, ii) élaboration d'une stratégie de communication sur les avantages et les risques de la biotechnologie, iii) mesures pour promouvoir de nouvelles filières de technologies énergétiques propres, iv) réalisation d'analyses stratégiques sur lesquelles les États membres peuvent fonder leurs décisions dans le but de renforcer l'innovation technologique, v) définition d'instruments pour impulser la création de liens entre les producteurs et les marchés, vi) amélioration des capacités des institutions publiques à ajouter de la valeur à la production agricole, vii) renforcement des services d'information et d'analyse sur les prix des marchés, viii) renforcement des capacités techniques et institutionnelles en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires, ix) création de compétences techniques et de compétences en matière de leadership dans le domaine de l'innocuité des aliments, x) amélioration des capacités institutionnelles et techniques en gestion intégrée durable des territoires ruraux et en agriculture familiale, et xi) renforcement des capacités des institutions à adapter l'agriculture au changement climatique et à promouvoir la gestion intégrée et efficiente des ressources naturelles.

1.2.5 Puis, le Directeur général fait savoir que l'Institut a préparé le rapport intitulé « Situation de la sécurité alimentaire dans les Amériques », qui a été présenté à l'OEA. Il ajoute que, dans le domaine administratif, des procédures innovatrices ont été mises en œuvre, fondées sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles ont favorisé l'utilisation efficiente des ressources des États membres. Il précise que des progrès importants ont également été réalisés dans le renforcement des partenariats stratégiques, aussi bien avec les anciens partenaires qu'avec de nouveaux alliés, et il donne comme exemple en particulier l'accord-cadre que l'IICA a signé avec la FAO le 29 mars 2012.

- 1.2.6 Enfin, il remercie les pays membres de la confiance qu'ils ont montrée dans la façon dont son Administration a géré les ressources institutionnelles, comme en témoigne le paiement en temps opportun des quotes-parts, et il mentionne que la proposition de programme-budget pour les deux prochaines années a été élaborée de manière à convenir au mieux à ces pays.
- 1.2.7 Le Président remercie le Directeur général pour la présentation de son rapport, il félicite l'IICA pour le difficile travail réalisé afin d'obtenir les résultats décrits et il cède la parole aux représentants des États membres.
- 1.2.8 Les Représentants du Guyana, du Chili, du Mexique, de la Barbade, des États-Unis d'Amérique et de l'Argentine, ainsi que les représentants observateurs du Paraguay et du Canada, remercient le Directeur général pour la présentation du rapport sur les résultats et le félicitent pour les succès obtenus.
- 1.2.9 Le Représentant du Guyana insiste en particulier sur le soutien que l'Institut a apporté à ses pays membres afin de les aider à faire face aux défis que pose le changement climatique, à accroître la productivité, à améliorer la liaison entre les producteurs et les marchés et à promouvoir l'innovation, tout cela à la recherche de la sécurité alimentaire. Il souligne également la coopération que l'IICA leur a offerte pour respecter les normes sanitaires et phytosanitaires des marchés de l'Union européenne, des États-Unis d'Amérique et du Canada. Il considère que le continent américain pourrait être la première région du monde à atteindre la sécurité alimentaire avant 2025, objectif pour lequel la coopération de l'Institut est fondamentale. Enfin, il fait savoir que le Guyana soutient la candidature de l'actuel Directeur général de l'IICA pour un nouveau mandat.
- 1.2.10 Le Représentant du Chili remercie l'Institut pour la coopération offerte à son pays. Puis il se dit d'accord avec le Représentant du Guyana au sujet de l'importance du soutien de l'IICA pour réaliser la sécurité alimentaire. Il considère que la libéralisation du commerce entre les pays de la région constitue l'une des avenues les plus importantes à cette fin. Il conclut en demandant à l'IICA d'apporter son appui pour sensibiliser les pays à l'importance de la libéralisation commerciale afin de réduire l'insécurité alimentaire.
- 1.2.11 Le Représentant du Guatemala explique que les actions menées par son pays pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la réalisation de la sécurité alimentaire répondent à la vision de l'IICA. L'une de ces

actions, le « Pacte faim zéro », est un programme lancé en 2012 qui vise à réduire de 10 % avant 2015 le taux de malnutrition chronique dont souffrent les deux tiers des Guatémaltèques. Autre exemple, le Programme d'agriculture familiale pour le renforcement de l'économie familiale (PAFFEC) qui encourage la capitalisation de la campagne afin de favoriser les plus nécessiteux. Il demande à l'IICA de coordonner des actions qui permettront de tirer les enseignements des expériences menées par d'autres pays dans le domaine de la sécurité alimentaire, et il exprime sa gratitude pour le soutien que son pays a reçu du Mexique, des États-Unis d'Amérique, du Chili, de l'Espagne et du Canada. Il souhaite que, au cours des prochaines années, son pays ait accès à des ressources humaines et financières qui contribueront au développement de l'agriculture.

- 1.2.12 La Représentante observatrice du Canada accorde une grande valeur au fait que l'IICA a concentré ses actions sur l'innovation. Elle mentionne également l'importance de disposer régulièrement de rapports sur les progrès réalisés dans l'exécution des projets.
- 1.2.13 Le Représentant du Mexique explique que plusieurs thèmes mentionnés par le Directeur général dans son rapport sont prioritaires pour son pays, comme ceux du changement climatique, du renforcement de l'agriculture à petite échelle ainsi que du développement et du transfert de technologie, domaines dans lesquels l'Administration du président Enrique Peña Nieto a impulsé des actions.
- 1.2.14 Le Représentant observateur du Paraguay remercie l'IICA pour l'appui fourni à son pays en ce qui concerne la formation des jeunes et la fourniture de bourses, entre autres domaines, ce qui a profité aux programmes de son gouvernement en matière d'agriculture familiale, de production de céréales, de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté.
- 1.2.15 Le Représentant de la Barbade explique que son pays possède peu de ressources naturelles et dépend de l'aide de divers organismes et d'autres pays pour renforcer ses capacités. Il précise que l'IICA est l'un de ces organismes et il le remercie du soutien apporté à son pays dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de la protection sanitaire agricole et de l'ajout de valeur dans les filières productives.

- 1.2.16 Le Représentant des États-Unis d'Amérique considère que l'objectif fixé par le Guyana et le Guatemala d'éradiquer la faim en 2025 est réalisable, mais que, pour ce faire, l'appui de l'IICA revêt une importance cruciale. Il ajoute que son pays continuera d'apporter son soutien à l'Institut et souligne l'utilité de recevoir des rapports sur les projets entrepris par l'Institut.
- 1.2.17 La Représentante de l'Argentine aborde la question des facteurs qui dégradent l'environnement et qui nuisent en particulier aux personnes les moins protégées. Elle lance un appel en faveur de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, notamment de l'eau.
- 1.2.18 Le Président, en sa qualité de Représentant du Mexique, souligne que tous les thèmes abordés dans le rapport de gestion du Directeur général sont importants. Il mentionne que, en plus de continuer à mettre de l'avant des questions aussi pertinentes que les partenariats public-privé, le bien-être rural, la gestion territoriale et la sécurité alimentaire, il est crucial de renforcer les compétences des ressources humaines et, partant, il invite l'IICA à continuer d'investir dans la formation des jeunes.
- 1.2.19 Le Directeur général remercie tous les représentants des pays membres de l'IICA pour leurs commentaires, en particulier pour l'appui manifesté à l'égard de son rapport de gestion. Il ajoute que les réalisations présentées sont le produit des efforts de tous les pays et du personnel de l'Institut. Il souligne l'importance de l'eau pour la production d'aliments et, partant, il demande aux pays de soumettre à l'IICA des recommandations sur la façon de mieux gérer l'eau à cette fin. Il sollicite également des instructions concernant la façon d'aborder des thèmes comme la sécurité alimentaire, la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments.
- 1.3 Présentation du projet de document technique « De l'eau pour nourrir la terre »
- 1.3.1 Monsieur Miguel García, Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation de l'IICA, explique que son exposé vise trois objectifs : i) fournir de l'information au sujet des principaux résultats de l'étude réalisée pour élaborer le document « De l'eau pour nourrir la terre », ii) présenter les recommandations contenues dans ce document pour aider les ministères de l'agriculture à consolider leur leadership dans la gestion de l'eau pour l'agriculture, et iii) avancer quelques idées pour promouvoir un dialogue

interaméricain au sujet de l'importance pour l'agriculture d'avoir accès à des ressources en eau adéquates, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

- 1.3.2 Il ajoute que le projet est le résultat d'un travail conjoint entre l'Argentine et l'IICA, avec l'appui d'un groupe de consultants du Mexique, et qu'il vise à permettre l'élaboration d'un programme continental pour améliorer l'utilisation durable de l'eau en agriculture. Il fournit des renseignements sur les sources et les bases de l'étude et demande un retour d'information dont il sera tenu compte dans la rédaction du projet qui sera présenté à la prochaine réunion des ministres de l'agriculture (septembre 2013).
- 1.3.3 Il souligne ensuite l'importance de l'eau pour l'agriculture et la lutte contre la pauvreté, raison pour laquelle de nouveaux paradigmes doivent être mis en place pour pouvoir optimiser l'utilisation de l'eau et garantir la durabilité de cette utilisation. Il ajoute que les Amériques possèdent 46 % des ressources hydriques du monde et que l'agriculture est le secteur qui consomme la plus grande quantité d'eau extraite (70 %). Il mentionne que les changements dans les régimes de distribution, de fréquence et d'intensité des pluies ont un impact sur la disponibilité de l'eau et il souligne les effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement. Il explique que, dans le continent américain, la majeure partie de l'agriculture se pratique sur des terrains non irrigués, en général peu productifs, et que de nombreux obstacles empêchent d'améliorer l'efficacité de l'agriculture sous irrigation, qui occupe 44 millions d'hectares.
- 1.3.4 Il explique que tous les facteurs qu'il vient de mentionner font qu'il est nécessaire d'innover pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau en agriculture et que, pour cela, il est nécessaire d'utiliser plus largement les technologies pour la gestion des bassins hydriques et des aquifères. Il ajoute que, pour réaliser une meilleure gouvernance de la gestion de l'eau, il convient de renforcer les cadres institutionnels, en particulier le rôle que jouent les ministères de l'agriculture dans l'élaboration et l'application des politiques publiques en la matière.
- 1.3.5 Le Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation de l'IICA termine son exposé en présentant les trois recommandations de la proposition : i) renforcer les capacités des ministères de l'agriculture et des mécanismes régionaux de gestion intégrée de l'eau (y compris l'élaboration de programmes de coopération Sud-Sud et Nord-Sud); ii) promouvoir la

gestion intégrée des ressources hydriques, et iii) renforcer les processus d'innovation afin d'améliorer la productivité de l'utilisation de l'eau en agriculture, y compris la diffusion de technologies présentant un potentiel innovateur, l'adoption de l'agriculture de précision et la gestion des eaux souterraines.

- 1.3.6 Le Président donne la parole aux représentants des pays, lesquels commencent en exprimant leur satisfaction au sujet de la présentation du document.
- 1.3.7 Le Représentant du Suriname considère que le document met l'accent sur l'irrigation. Il explique que, pour son pays, il est important également de tenir compte du drainage. Il suggère donc que la proposition adopte une perspective plus globale de manière à prendre en considération à la fois l'irrigation et le drainage.
- 1.3.8 Le Représentant des États-Unis d'Amérique fait observer que, pour aborder efficacement la question de l'eau, il est nécessaire de pouvoir compter sur un degré élevé de coopération à l'échelle continentale et que son pays souhaite participer à une telle coopération.
- 1.3.9 Le Représentant du Guatemala fait savoir que son pays a entrepris d'élaborer une politique d'irrigation et que, à son avis, les autres pays d'Amérique centrale devraient en faire autant. Il explique que, dans cette région, il existe deux saisons bien marquées en ce qui concerne la disponibilité de l'eau, chacune d'environ six mois : la saison des pluies et la saison sèche. Il ajoute que, dans son pays, l'eau d'irrigation provient surtout des eaux fluviales qui subsistent après la saison des pluies, tandis que les bassins de retenue captant l'eau de pluie sont peu utilisés. Il mentionne que la question des bassins de retenue n'est pas traitée de manière suffisamment approfondie dans le document.
- 1.3.10 Le Représentant du Chili souligne que son pays a fait face à une sécheresse prolongée, ce qui l'a obligé à étudier de nouvelles méthodes de production et de gestion de l'eau. Il explique que, avec le soutien de la Californie et de la République de Chine, son pays a eu recours au bombardement de nuages, mais qu'il existe des opinions divergentes sur le caractère approprié de cette méthode. Par conséquent, il estime qu'il est important d'avoir accès à plus d'information à cet égard.

- 1.3.11 Le Représentant de la Colombie explique que la proposition doit aborder la question du rôle de l'État pour promouvoir une meilleure utilisation et une meilleure gestion de l'eau. À ce propos, divers mécanismes peuvent être établis, dont la mise en place de mesures incitatives pour ceux qui utilisent des systèmes d'irrigation de petite et de moyenne envergure. Il précise que son pays s'est penché sur ce type de systèmes d'irrigation, mais qu'il faudrait en savoir plus sur les façons de les mettre en œuvre et sur le rôle que doivent jouer l'État et le secteur privé à cet égard. C'est pourquoi il souhaite que le document aborde les deux aspects.
- 1.3.12 Le Représentant du Guyana souligne la situation particulière de son pays, qui est l'un des trois pays du monde possédant les plus grandes ressources hydriques. Il mentionne que, pour le Guyana, il est important que la proposition examine de manière approfondie deux des principaux problèmes de son pays : la contamination de l'eau et la salinisation des cours d'eau.
- 1.3.13 Le Représentant du Mexique félicite le Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation pour son exposé et fait savoir que, pour son pays, l'eau et le changement climatique constituent des thèmes très importants. Puis, il décrit brièvement la situation de son pays dans le domaine de l'agriculture sous irrigation et de l'agriculture « de pluies ». Il fait savoir que le Gouvernement du Mexique impulse la mise en œuvre de politiques visant à promouvoir l'utilisation efficiente de l'eau comme moyen pour favoriser la sécurité alimentaire et lutter contre la faim.
- 1.3.14 La Représentante observatrice du Canada considère que le document aborde de façon adéquate les principaux défis auxquels les pays font face en matière d'eau. Puis, elle souligne qu'il importe que la proposition reflète mieux les diverses situations particulières des pays membres en ce qui concerne des aspects comme la réglementation, la gestion de l'eau et la disponibilité de cette ressource, entre autres. Enfin, elle fait savoir que son pays est intéressé à impulser le dialogue Nord-Sud sur le thème de l'utilisation et de la gestion de l'eau pour l'agriculture.
- 1.3.15 Le Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation explique que la proposition met l'accent sur le renforcement institutionnel en matière de gestion de l'eau grâce à l'innovation, ainsi que sur la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture, pas seulement sur

l'irrigation. Il demande aux représentants de lui faire parvenir tous leurs commentaires, qui lui seront très utiles pour enrichir la proposition. En ce qui concerne le commentaire de la Représentante observatrice du Canada, il explique que le document prétend promouvoir un programme continental en matière de gestion de l'eau en agriculture, comme en témoignent les trois recommandations. Puis, il se réfère aux actions menées par les pays dans ce domaine, qui ont fourni une grande quantité d'information pour l'élaboration de la proposition. Il ajoute que, dans son exposé, il a fait une synthèse de cette information, mais qu'il existe une vaste base de données fournissant une information plus détaillée.

- 1.3.16 Le Directeur général explique que le document présenté par le Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation est de nature préliminaire et que la version finale sera établie de concert avec les pays. Il ajoute que l'Institut a besoin de l'appui de tous les États membres pour enrichir et améliorer le contenu du document, afin que ce dernier soit prêt 45 jours avant la tenue de la prochaine réunion du Conseil. Il espère que, à cette réunion, le Conseil recommandera à l'IICA d'inclure le thème de l'eau dans son programme d'action, conformément aux intérêts de ses États membres.
- 1.3.17 Le Secrétaire technique explique le processus qui sera suivi pour terminer la rédaction du document « De l'eau pour nourrir la terre ». Il recommande aux États membres de l'examiner avec l'attention qu'ils estiment pertinente et d'envoyer toutes les contributions qu'ils souhaitent, lesquelles seront prises en compte dans l'élaboration de la version finale qui doit être prête, comme l'a indiqué le Directeur général, 45 jours avant la tenue de la réunion du Conseil en septembre en Argentine. Il explique que ce document servira de base pour le dialogue qui se tiendra pendant cette réunion et que, partant, il contribuera à l'établissement d'un programme continental de collaboration dans le domaine de l'eau entre les pays membres de l'Institut.
- 1.3.18 Il ajoute que les conclusions du document, les contributions des représentants des États membres et les recommandations qui émaneront d'un forum continental auquel participeront des experts de haut niveau constitueront des intrants clés pour l'élaboration d'une déclaration ministérielle sur l'utilisation et la gestion de l'eau en agriculture. Cette

déclaration constituera un mandat pour l'IICA au sujet des actions à entreprendre dans ce domaine, lesquelles seront incluses dans son prochain plan à moyen terme.

1.4 Clôture de la séance

- 1.4.1 La première séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 13 h 20 le 17 juin 2013.

## *DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE*

- 2.1 Ouverture de la séance
- 2.1.1 La deuxième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 15 heures le 17 juin 2013, sous la présidence de Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique.
- 2.2 Rapport de la Réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)
- 2.2.1 Le Président fait savoir que sera présenté maintenant le Rapport de la réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG), conformément à l'article 3.1, alinéa d), des Statuts de la Commission, dans lequel est établie l'obligation pour l'Administration de présenter un rapport au Comité exécutif sur les réunions de la CCSQG. Il cède alors la parole au Secrétaire technique.
- 2.2.2 Le Secrétaire technique explique que le rapport de la Réunion ordinaire 2013 de la CCSQG, tenue le 25 avril dernier à San José, Costa Rica, a été mis à la disposition des pays et des membres du Comité exécutif en temps voulu, sous la forme appropriée, raison pour laquelle il ne présentera pas un exposé détaillé à ce sujet. Il ajoute que, lors de cette réunion, les délégués de l'Argentine, des Bahamas, de la Bolivie, du Brésil, du Canada, des États-Unis et du Panama ont formulé des observations et des suggestions au sujet du Programme-budget 2014-2015, lesquelles ont été incorporées dans le rapport qui a été remis aux pays.
- 2.2.3 Étant donné que le document a été envoyé avec suffisamment d'anticipation aux pays afin qu'ils puissent l'examiner, le Président donne la parole aux représentants qui souhaitent faire des commentaires à son sujet. En l'absence de commentaires, le Rapport de la réunion ordinaire 2013 de la CCSQG est déclaré adopté.
- 2.2.4 Le Directeur général soumet à la considération des membres du Comité exécutif la demande à l'effet que, à l'avenir, les réunions de la CCSQG soient tenues de préférence en faisant appel à des outils de téléprésence, ce qui

permettra d'économiser des ressources financières et de tenir des réunions plus fréquemment et de façon plus efficace.

2.2.5 Les représentants des États-Unis, du Guyana, du Chili, du Guatemala, de la Barbade et de l'Argentine et le Président de la réunion, en sa qualité de Représentant du Mexique, expriment leur appui à la demande du Directeur général, lequel les remercie de leur soutien et précise que, plus tard, des explications seront fournies aux représentants sur la procédure à suivre pour tenir les réunions virtuelles de la CCSQG.

### 2.3 Situation financière et Programme-budget

#### 2.3.1 Principaux progrès et résultats de la gestion institutionnelle

2.3.1.1 Le Secrétaire des services institutionnels, Monsieur Carlos O'Farrill, explique que les axes stratégiques pour la gestion institutionnelle sont les suivants : i) renforcer les services de coopération technique fournis aux États membres, ii) appliquer une politique d'amélioration continue des processus institutionnels, et iii) favoriser une gestion institutionnelle selon des normes de qualité élevée et les principes d'austérité, d'équité et de transparence dans l'utilisation des ressources.

2.3.1.2 Les principaux progrès et résultats obtenus dans le domaine de la gestion institutionnelle sont les suivants : i) plus haut degré d'efficacité dans les processus d'achat et de passation des marchés, ii) mise en œuvre du système comptable-financier SAP au siège de l'Institut et dans les 33 bureaux de l'IICA dans ses pays membres, iii) programmation de ressources axée sur les résultats, iv) restructuration de la Division de la gestion du talent humain, v) refonte du système d'évaluation du personnel, vi) installation dans toutes les unités de l'Institut de l'équipement nécessaire pour communiquer par voie électronique, vii) mise en opération du Réseau du savoir administratif (RsdCA), viii) renouvellement de 38 % de la flotte de véhicules de l'IICA, ix) obtention d'espace en usufruit pour deux bureaux (Paraguay et Pérou), x) augmentation de 6 % dans l'affectation de ressources aux bureaux dans les États membres, et xi) économie de ressources financières dans des dépenses particulières comme les locations, les assurances, les publications, les voyages et les services publics, entre autres.

### 2.3.2 Progrès dans le recouvrement des quotes-parts

2.3.2.1 Le Secrétaire des services institutionnels fait savoir que, au 31 décembre 2012, l'Institut avait recouvré un montant de 27,3 millions USD au titre des quotes-parts, ce qui lui a permis de financer 98,86 % du budget annuel de 2012. En ce qui concerne l'année 2013, il explique que le montant total des quotes-parts à recouvrer s'élève à 30,4 millions USD, dont 27,8 millions USD correspondant aux quotes-parts de 2013 et 2,6 millions USD pour les années antérieures. Il mentionne que, au 14 juillet 2013, l'Institut avait recouvré 14,3 millions USD et que le montant qu'il reste à recevoir s'élève à 16,1 millions USD.

### 2.3.3 Proposition de Programme-budget 2014-2015

2.3.3.1 Le Secrétaire des services institutionnels présente la proposition de Programme-budget 2014-2015 dans laquelle ont été incorporées les recommandations formulées par la CCSQG. Ladite proposition est fondée sur les éléments suivants : i) le budget a été élaboré en fonction du Plan à moyen terme 2010-2014, ii) en 2014 commencera la mise en œuvre d'un nouveau PMT (2014-2018), iii) le budget de recettes pour la période 2014-2015 affichera une croissance zéro, iv) la proposition inclut un budget de dépenses détaillé pour 2014, v) les quotes-parts ont été établies selon le barème approuvé par l'OEA pour 2013, et vi) il est nécessaire d'absorber la croissance, en termes réels, des coûts du Fonds ordinaire en 2014, estimée à 1,4 million USD.

2.3.3.2 Le Secrétaire des services institutionnels explique que le montant total du Programme-budget 2014-2015 s'élève à 33 910 000,00 USD, ventilés par source de financement comme suit : 27 810 000,00 USD provenant des quotes-parts annuelles des États membres et 6 100 000,00 USD provenant des recettes diverses annuelles. Il précise que l'affectation par chapitre du Programme-budget est la suivante : Chapitre 1 – Services directs de coopération technique : 30 644 538,00 USD, soit 90,4 % du total; Chapitre II – Frais de direction : 1 658 321,00 USD, soit 4,9 % du total; Chapitre III – Frais généraux et provisions : 1 250 000,00 USD, soit 3,7 % du total, et Chapitre IV – Modernisation de l'infrastructure et de l'équipement : 357 142,00, soit 1,1 % du total.

- 2.3.3.3 Il fait savoir que les mesures institutionnelles visant à réduire les dépenses ont été épuisées. Il mentionne que l'Institut continuera de mettre l'accent sur l'austérité financière, la réorientation des dépenses, la réduction des postes et la recherche permanente d'économies; cependant, il explique qu'il deviendra de plus en plus difficile d'assumer la croissance des coûts du personnel, la réévaluation des monnaies locales et l'augmentation des prix des services, de l'équipement, du mobilier, des véhicules, des consultants, des voyages et des assurances, entre autres postes, sans nuire à d'importants programmes institutionnels.
- 2.3.3.4 Le Représentant du Guatemala demande si les ajustements réalisés dans le budget pour absorber la croissance des dépenses sont des réalignements effectués à l'intérieur des postes budgétaires ou s'ils constituent des coupures réelles dans les montants.
- 2.3.3.5 Le Représentant des États-Unis d'Amérique prend acte des efforts consentis par l'Institut pour agir avec transparence et rendre des comptes au sujet de la gestion des ressources financières. Il ajoute que l'Institut doit continuer à déployer des efforts pour accroître les recettes provenant du taux institutionnel net, afin de libérer des ressources du Fonds ordinaire qui pourraient être affectées à la coopération technique.
- 2.3.3.6 Le Secrétaire des services institutionnels explique que le budget a été ajusté de deux façons. D'une part, il y a eu réduction réelle du montant, compte tenu du fait que l'IICA a dû assimiler les pertes de pouvoir d'achat des monnaies et, d'autre part, en raison de cette réduction, des ajustements ont également été apportés à l'intérieur des postes budgétaires, afin de permettre à l'IICA de s'occuper de ses priorités institutionnelles en réponse aux demandes des États membres.
- 2.3.4 États financiers de l'IICA pour l'année 2012 et rapport des commissaires aux comptes
- 2.3.4.1 Le Secrétaire des services institutionnels se réfère aux états financiers de l'Institut pour l'exercice 2012. Il explique à ce sujet que, selon le rapport du cabinet d'audit Ernst & Young, l'IICA a présenté raisonnablement, dans tous les aspects importants, sa position financière au 31 décembre

2012, conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis d'Amérique (USGAAP). Il mentionne également que les commissaires aux comptes ont fait observer qu'il est important que l'IICA réalise des études actuarielles des provisions pour le paiement des avantages accordés au personnel en cas de terminaison de services, question qui avait déjà été examinée il y a quelque temps, mais dont l'analyse avait conduit à la conclusion que ces études étaient inappropriées en raison de leur coût élevé.

### 2.3.5 Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

2.3.5.1 Le Président du CRV, Monsieur Tracy LaPoint, présente le rapport annuel de ce comité. Il explique que l'examen des états financiers pour l'exercice qui s'est terminé en décembre 2012 a été effectué au siège de l'IICA, au Costa Rica, les 8 et 9 mai 2013. Il fait savoir que des réunions se sont tenues avec le personnel de direction de l'IICA et avec les commissaires aux comptes du cabinet d'audit Ernst & Young, lesquels étaient présents à ce titre pour la première fois. Il indique que le CRV a conclu que le travail des commissaires aux comptes a respecté les normes internationales et les règlements de l'IICA.

2.3.5.2 En ce qui concerne les réserves des commissaires aux comptes au sujet de l'absence d'études actuarielles sur les provisions pour le paiement des avantages accordés au personnel en cas de terminaison de services, études exigées par les normes USGAAP, le CRV considère qu'il est essentiel de faire savoir qu'une somme de 8,3 millions USD affectée à ces avantages a fait l'objet d'un examen actuariel, conformément aux normes du pays concerné. Le CRV se dit d'accord avec la conclusion de l'IICA au sujet du fait que les études actuarielles sont irréalisables en raison de leur coût élevé.

2.3.5.3 Il fait savoir que, dans leur opinion, les commissaires aux comptes pour 2012 n'ont pas inclus la question du programme AIS (Agro Ingreso Seguro) de la Colombie, en raison d'une politique du cabinet d'audit. Il mentionne que des explications complètes à ce propos sont données dans les notes de bas de page. Il signale également que l'IICA continue d'effectuer un suivi du paiement des quotes-parts des États membres.

- 2.3.5.4 Le Président de la réunion donne la parole aux représentants. Le Représentant des États-Unis remercie le Président du CRV pour son rapport détaillé.
- 2.3.6 Élection d'un membre du CRV
- 2.3.6.1 Le Secrétaire technique explique qu'il incombe au Comité exécutif d'élire les membres du CRV, conformément aux dispositions de l'alinéa k de l'article 3 du Règlement intérieur du Comité exécutif et de l'article III du Règlement intérieur du CRV. Il ajoute que le présent Comité exécutif doit élire un membre du CRV parce que le mandat de Monsieur Tracy LaPoint, qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2008, se termine le 31 décembre 2013.
- 2.3.6.2 Le Secrétaire technique fait savoir que, conformément aux dispositions en vigueur, le Directeur général, dans une communication du 11 mars 2013, a demandé aux États membres de désigner des candidats afin que le Comité exécutif choisisse un nouveau membre du CRV pour la période allant de janvier 2014 à décembre 2019. En réponse à cette demande, la Direction générale a reçu une seule candidature, celle de Monsieur Steve Rickrode, des États-Unis d'Amérique.
- 2.3.6.3 Le Président propose d'élire Monsieur Rickrode comme membre du CRV, proposition approuvée par le Comité exécutif à l'unanimité. Il est décidé que Monsieur Rickrode assumera les fonctions de membre du CRV dès que se terminera le mandat de Monsieur Tracy LaPoint.
- 2.3.6.4 Le Directeur général fait l'éloge du travail de Monsieur LaPoint, qui avait été élu par le Comité exécutif lors de sa Vingt-septième réunion ordinaire en 2007, en vertu de la résolution IICA/CE/Res. 467 (XXVII-O/07).
- 2.4 Clôture de la séance
- 2.4.1 La deuxième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 17 h 15 le 17 juin 2013.

## ***TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### 3.1 Ouverture de la séance

3.1.1 La troisième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 9 h 40 le 18 juin 2013, sous la présidence de Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique.

3.1.2 Le Président et le Directeur général souhaitent la bienvenue au Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture et des pêches de l'Équateur, qui se joint à la réunion.

### 3.2 Lecture et adoption de projets de résolution

3.2.1 À la demande du Président, le Rapporteur procède à la lecture des projets de résolution suivants : Rapport de gestion 2010-2013; Rapport de la Réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative sur les questions de gestion (CCSQG); Programme-budget 2014-2105; Rapport sur le recouvrement des quotes-parts; États financiers de l'Institut pour l'exercice 2012, Rapport des commissaires aux comptes et Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV); Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV), et Reconnaissance envers Monsieur Tracy LaPoint pour sa contribution en tant que membre du Comité de révision de la vérification (CRV).

3.2.2 Le Président soumet au vote chacun des projets de résolution susmentionnés, lesquels sont adoptés sans modifications.

### 3.3 Renforcement de la relation IICA-OIMA

3.3.1 Le Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation de l'IICA, Monsieur Miguel García, entreprend un exposé sur les activités les plus importantes de l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA), dont le Secrétariat est exercé par l'IICA. Ces activités sont les suivantes : i) tenue d'un atelier en mars en El Salvador dans le but de renforcer les capacités en matière de collecte de données, auquel ont participé des techniciens d'Amérique centrale et de la République dominicaine; ii) évaluation des systèmes d'information sur les marchés de la

Dominique, d'Antigua-et-Bermuda, du Suriname et de Saint-Kitts-et-Nevis, dont un rapport a été remis aux pays correspondants; iii) incorporation de Saint-Vincent-et-les Grenadines à l'OIMA, qui compte maintenant 33 pays membres, et iv) tenue d'un atelier au Panama dans le but d'améliorer la diffusion de l'information par voie électronique, notamment grâce au service de messages courts par téléphonie mobile (SMS), dans le but d'aider au maintien de la chaîne du froid.

- 3.3.2 Outre ce qui précède, il mentionne le renforcement du Système d'information sur les marchés agricoles en Haïti, grâce à la formation de 30 personnes; la collaboration entre le Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET) en Amérique centrale, qui émet des alertes climatologiques et fournit de l'information sur les prix; le rapprochement avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dans le but d'échanger de l'information sur la nutrition et d'incorporer celle-ci dans les systèmes, et la mise en œuvre du volet de l'information sur les marchés du projet de l'IICA intitulé « Amélioration de la compétitivité des agroentreprises et de la transparence des marchés dans la région de la CARICOM ».
- 3.3.3 Puis, il indique que, parmi les activités les plus importantes qui seront réalisées pendant le second semestre de 2013, il convient de mentionner les suivantes : la réunion du Comité exécutif de l'OIMA (juillet), un atelier sur la collecte et l'analyse de données dans les pays du CARIFORUM (août), un atelier sur la planification stratégique pour la région Sud (août), et la réunion ordinaire de l'OIMA (octobre). En ce qui concerne les contributions provenant de sources extérieures, il souligne la somme importante de 200 000 USD reçue du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) dans le cadre de l'accord USDA-IICA.
- 3.3.4 Le Directeur général remercie l'USDA pour le soutien financier que cet organisme a apporté à l'OIMA. Il souligne l'importance particulière des systèmes d'information sur les marchés pour les pays des Caraïbes. Il insiste sur la nécessité de pouvoir compter à l'avenir sur plus de ressources qui permettraient de disposer de systèmes d'information sur les marchés plus efficaces. Enfin, il lance un appel aux pays pour qu'ils financent l'OIMA afin que cette organisation puisse élargir le soutien qu'elle leur apporte.

- 3.3.5 Le Sous-directeur général se réfère à l'évolution positive de l'OIMA, dont les membres sont passés de 5 à 33 pays en six ans. Il considère que cette expansion démontre l'importance de cette organisation pour les gouvernements et les producteurs. Il termine en félicitant le Directeur des agroentreprises et de la commercialisation et l'équipe de l'OIMA pour leurs efforts.
- 3.4 Exposé de Monsieur José Joaquín Campos, Directeur général du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)
- 3.4.1 Monsieur José Joaquín Campos, Directeur général du CATIE, se réfère au rapport de ce Centre pour l'exercice biennal 2011-2012. Il commence son exposé en mentionnant que, pendant cet exercice, il a fallu relever le défi de faire face à une économie mondiale encore affectée par les symptômes de la récession et à un accès très limité à un soutien financier. Il explique que l'organisation a appliqué, dans ses programmes, des démarches innovatrices fondées sur des moyens de subsistance durables, des chaînes de valeur et des systèmes agricoles et forestiers, et il cite en particulier, parmi ces programmes, le Programme agroenvironnemental mésoaméricain (MAP). Il ajoute que, dans le domaine de la recherche, le Centre a adopté une perspective de collaboration qui a favorisé l'établissement de partenariats avec des organismes régionaux et internationaux visant à promouvoir le CATIE en tant que partenaire régional clé pour le programme de recherche « CRP » du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR).
- 3.4.2 Puis, il fait état des principales réalisations dans les domaines d'action du CATIE. Dans les domaines de l'agroforesterie et de l'agriculture durable, il souligne la diffusion de nouveaux clones de cacao tolérants à la moniliase. Dans le domaine de l'élevage, il explique que ce secteur a été directement favorisé par la démarche adoptée par le Programme d'élevage et de gestion de l'environnement, qui met l'accent sur l'augmentation de la productivité et de la durabilité, et il cite comme exemples des initiatives en cours dans les régions d'El Petén et du Trifinio. En ce qui concerne la caféiculture, il souligne, entre autres, les actions menées à l'appui de la lutte contre la rouille. En matière de changement climatique, il mentionne que la priorité du CATIE a été d'impulser des actions favorisant l'adaptation et l'atténuation et que, pendant la période couverte par le rapport, au moins 30 projets ont été mis en œuvre dans ce domaine, en plus d'activités d'éducation et de formation.

- 3.4.3 Le Directeur général du CATIE cite les progrès dignes de mention obtenus dans le domaine de la communication, qui comprennent la consolidation de l'image institutionnelle et le renforcement des communications internes, ainsi que la production de publications et de matériel imprimé et numérique. Il mentionne également les contributions apportées par le Centre grâce à sa participation aux processus de mise en œuvre de politiques et de stratégies dans le cadre du Système d'intégration centraméricaine (SICA). En ce qui a trait à l'enseignement sans frontières, il souligne les points forts du système d'études supérieures du CATIE, qui a été désigné « International land-grant university ». Enfin, il mentionne les réalisations obtenues en matière d'élaboration de politiques et il fait état de la présence active du CATIE dans les pays.
- 3.4.4 Une fois l'exposé du Directeur général du CATIE terminé, le Président donne la parole aux représentants.
- 3.4.5 La Représentante des États-Unis d'Amérique exprime sa satisfaction face au travail réalisé par le CATIE. Elle reconnaît la contribution de cette institution à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la rouille du café ainsi que ses efforts constants pour améliorer les conditions de vie de la population rurale.
- 3.4.6 Le Représentant du Guatemala félicite le Directeur général du CATIE pour les résultats cités dans son exposé. Puis, il pose deux questions. Tout d'abord, il désire savoir si la qualité des programmes académiques offerts par le CATIE pourrait être affectée par des changements dans la quantité de crédits et si le Centre réalise périodiquement des évaluations techniques de cette qualité. Ensuite, il demande pourquoi certains projets du CATIE n'ont pas réussi à dépasser le stade des expériences pilotes, comme, par exemple, un projet sur l'élevage mené à El Petén. Il recommande de mieux tirer profit de la capacité technique du CATIE et des résultats de ses recherches; par exemple, il serait bon que le Centre diffuse, par l'intermédiaire des instituts nationaux spécialisés dans le café, des variétés de cette culture qui résistent aux maladies et aux infestations, ainsi que des protocoles de gestion intégrée, compte tenu de l'importance d'une telle gestion pour une meilleure qualité en tasse.
- 3.4.7 Le Directeur général du CATIE mentionne que, à l'heure actuelle, les programmes académiques de ce Centre sont plus rigoureux, certains étant

dispensés avec des universités prestigieuses comme celles de l'Idaho et du Texas et l'INCAE. Il explique que l'institution s'est dotée de processus de gestion de la qualité de l'enseignement et d'évaluation de ses professeurs. Il souligne que, depuis trois ans, le Centre suit un processus pour homologuer les programmes qu'il dispense.

- 3.4.8 En ce qui concerne les expériences réussies, il cite, entre autres, les projets MADELEÑA et MAP, dont ont profité respectivement plus de 100 000 et 30 000 producteurs. Il reconnaît qu'il existe des limitations pour accroître le nombre de bénéficiaires des expériences réussies et il dit souhaiter la multiplication de ces bénéficiaires. Il considère cependant que le CATIE n'est pas appelé à le faire directement, mais plutôt par l'intermédiaire de ses 400 partenaires et plus, parmi lesquels figurent des coopératives, des ministères de l'agriculture et des associations de producteurs. Il ajoute que, chaque année, le Centre forme entre 5 000 et 10 000 personnes, ce qui constitue une autre façon de diffuser les connaissances et de renforcer le capital humain.
- 3.4.9 Le Président remercie le Directeur général du CATIE pour la présentation du rapport biennal de ce Centre, puis il donne la parole à Monsieur James French, Directeur de la coopération technique de l'IICA, afin qu'il présente les progrès accomplis dans les actions conjointes IICA-CATIE, dans le cadre du Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour la période 2011-2014.
- 3.4.10 Le Directeur de la coopération technique de l'IICA fait savoir que l'Institut appuie le CATIE, tant dans le domaine des projets de coopération technique que dans des aspects administratifs et logistiques. Il mentionne, entre autres actions de coopération, la lutte contre la rouille du café en Amérique centrale et au Mexique; le soutien apporté aux actions menées par le CATIE en Amazonie; la tenue de forums au Guatemala sur l'amélioration génétique, la qualité de la fève et la valeur culturelle du cacao; la mise en œuvre dans ce pays d'un projet cofinancé par Bioversity International sur les ressources phytogénétiques, et la collaboration pour l'analyse des résultats du Programme du cacao exécuté par le CATIE en Amérique centrale.
- 3.4.11 Puis, il explique que, avec le soutien du Programme de l'agriculture, des ressources naturelles et du changement climatique de l'IICA, un cours virtuel a été donné sur la façon d'intégrer l'adaptation de l'agriculture au changement

climatique dans la planification pour le développement; des actions communes ont été définies en ce qui concerne l'adaptation de l'agriculture au changement climatique dans la région du Trifinio, et des actions conjointes ont été coordonnées pour diffuser des études de vulnérabilité en Mésoamérique.

3.4.12 Il ajoute que, au Venezuela, les deux institutions cherchent à définir un plan de travail pour constituer un réseau agroforestier et que, au Belize, elles travaillent à l'élaboration de propositions conjointes pour obtenir des ressources de la Nouvelle-Zélande et de la Banque mondiale. Il souligne ensuite le soutien conjoint à la mise en œuvre de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial (ECADERT) et à des mesures visant à promouvoir le développement rural territorial. Enfin, il mentionne que, au Costa Rica, les deux institutions coopèrent avec l'Institut national de développement rural (INDER) dans les domaines du leadership et de la formation de gestionnaires en développement territorial.

### 3.5 Rapport du CARDI pour l'exercice biennal 2011-2012

3.5.1 Le Chef des partenariats stratégiques de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI), Monsieur Bruce Lauckner, présente le rapport sur les principales actions menées par cet Institut pendant l'exercice biennal 2011-2012. Il explique que le Plan à moyen terme du CARDI est fondé sur les axes stratégiques suivants : i) mise en place d'industries durables, ii) mise en place de filières stratégiques, et iii) renforcement institutionnel. Puis, il fait état des principaux résultats que le CARDI a obtenus pendant ledit exercice biennal selon chacun de ces axes stratégiques.

3.5.2 Il mentionne que, pendant la période en question, le CARDI a amélioré la gestion de ses ressources financières et humaines, grâce à l'installation de systèmes de gestion financière et d'évaluation du personnel « basée sur les résultats ». Il souligne les progrès accomplis dans l'industrialisation durable de cultures telles que racines et tubercules (patate douce, yucca et igname), céréales et légumineuses, piments, fruits et légumes, et dans la production de petits ruminants et de germoplasme. Il ajoute que des études ont été réalisées sur la gestion des espèces invasives, le changement climatique et la gestion du sol et de l'eau.

- 3.5.3 Le Chef des partenariats stratégiques du CARDI souligne l'importance du travail conjoint avec l'IICA en recherche et développement et dans l'exécution de projets dans les Caraïbes. À titre d'exemple, il explique que, bien qu'Haïti ne soit pas membre du CARDI, cet Institut a réussi à exécuter deux projets de coopération technique dans ce pays par l'intermédiaire de l'IICA. Enfin, il souligne qu'il apprécie le soutien apporté par l'IICA pour renforcer le positionnement du CARDI dans les Caraïbes.
- 3.5.4 Le Président remercie Monsieur Lauckner pour la présentation du rapport biennal du CARDI et donne ensuite la parole à Monsieur Diego Montenegro, Directeur de la gestion et de l'intégration régionale de l'IICA, afin qu'il expose les progrès accomplis dans les actions conjointes IICA-CARDI menées dans le cadre du Programme d'action conjointe IICA-CARDI pendant la période 2011-2014.
- 3.5.5 Le Directeur de la gestion et de l'intégration régionale explique que l'IICA fournit une somme de 200 000 USD par an au CARDI pour l'exécution de projets conjoints. Il ajoute que l'IICA a apporté son soutien au CARDI dans l'exécution des deux projets financés par le Fonds compétitif pour la coopération technique de l'Institut et de projets financés par le Fonds commun pour les produits de base (CFC), parmi lesquels il convient de souligner tout particulièrement deux projets exécutés en Haïti. L'IICA a également soutenu la participation du CARDI à la Quatrième réunion internationale du FORAGRO, tenue au Pérou en 2012; il a mis à la disposition du CARDI des spécialistes techniques pour l'exécution de projets, et il a coopéré à la réalisation d'activités visant à renforcer les relations entre le CARDI et l'IFPRI.
- 3.5.6 Puis, il fait savoir que le CARDI et l'IICA ont tenu des réunions pour définir des mécanismes d'appui au CARDI afin que celui-ci se transforme d'une institution dépendante des quotes-parts des pays en un organisme doté d'un plus haut degré d'auto-durabilité financière. Il mentionne également que, à l'heure actuelle, l'IICA soutient le CARDI dans ses efforts pour obtenir des ressources de l'Union européenne (Programme de politique agricole pour les régions des Caraïbes et du Pacifique). Enfin, il insiste sur l'importance de renforcer le CARDI afin que cette institution encourage la réalisation de recherches sur les ressources génétiques et sur l'adaptation au changement climatique.

- 3.6 Proposition d'un nouveau mécanisme pour la nomination du représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE
- 3.6.1 Le Secrétaire technique explique que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) désigne un représentant auprès du Conseil d'administration du CATIE et un représentant auprès du Conseil supérieur de ce Centre. Cette désignation se fait selon un mécanisme de roulement dans lequel le représentant auprès du Conseil d'administration est désigné pour un mandat de trois ans et le représentant auprès du Conseil supérieur pour un mandat de deux ans. Les deux représentants proviennent de pays différents, selon un calendrier en vigueur jusqu'en 2014.
- 3.6.2 Le Secrétaire technique indique que, lors de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif, l'Argentine a fait valoir qu'un seul et même pays devrait représenter le Conseil auprès des deux organes de direction du CATIE, ce qui obligerait à redéfinir le calendrier à partir de 2015. Il précise que la décision d'introduire ce changement relève du Conseil et que, partant, le Comité exécutif doit soumettre une recommandation en ce sens au Conseil. Si le Comité exécutif en décide ainsi, un projet de résolution sera élaboré et soumis au Comité exécutif pendant la présente réunion.
- 3.6.3 Le Représentant du Guatemala veut savoir pourquoi il faut attendre 2015 pour changer le mécanisme.
- 3.6.4 Le Secrétaire technique explique qu'il existe déjà un calendrier établi par le Conseil jusqu'en 2014, mais que le Comité exécutif peut suggérer les modifications qu'il juge pertinentes, y compris le changement de date d'entrée en vigueur du mécanisme modifié.
- 3.7 Activités de la Direction générale et des organes de direction
- 3.7.1 Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012
- 3.7.1.1 Le Secrétaire technique explique que le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012 a été présenté à l'Organisation des États Américains pendant les premiers mois de l'année, comme l'Institut est tenu de le faire en tant qu'organisme du Système interaméricain. Par conséquent, puisque la réunion

du Comité exécutif se tient pendant le second semestre, le rapport a déjà été remis aux États membres avec des mois d'avance. Malgré ce déphasage d'environ six mois entre la présentation du rapport et la tenue de la réunion du Comité exécutif, les représentants peuvent formuler les commentaires qu'ils jugent pertinents.

3.7.1.2 Après cet éclaircissement, les représentants des États membres du Comité exécutif adoptent le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012.

3.7.2 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil (2011)

3.7.2.1 Le Secrétaire technique rappelle que ce rapport sur les progrès accomplis a été mis à la disposition des États membres et des membres du Comité exécutif par l'intermédiaire du Système d'information en ligne du Comité exécutif, avec l'anticipation requise. Il mentionne que ce document figure dans les chemises qui leur ont été remises au début de la réunion avec les autres documents de travail. Puis, il se dit prêt à éclaircir tout doute qui pourrait exister et à donner les explications voulues.

3.7.2.2 Les représentants des États membres du Comité exécutif ne font aucun commentaire au sujet des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil.

3.7.3 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif (2012)

3.7.3.1 Le Secrétaire technique fait savoir que le rapport correspondant a été mis à la disposition des membres du Comité exécutif avec plus de 30 jours d'anticipation. Il offre aux représentants la possibilité de formuler des commentaires ou de poser des questions au sujet du contenu dudit rapport.

3.7.3.2 Les représentants des États membres du Comité exécutif ne font pas de commentaires.

- 3.7.4 Proposition d'ordre du jour pour la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013
- 3.7.4.1 Le Secrétaire technique invite les représentants, avant la présentation du projet de résolution correspondant, à examiner l'ordre du jour proposé pour la Dix-septième réunion ordinaire et la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013, afin d'incorporer les thèmes qui pourraient les intéresser ou de recueillir leurs commentaires.
- 3.7.4.2 Le Représentant de l'Équateur exprime sa satisfaction devant le fait que l'eau a été choisie comme thème central de la prochaine réunion ministérielle. Il souligne l'importance d'adapter l'ordre du jour aux besoins des États membres. Puis, il exprime son intérêt pour la question de la volatilité des prix et dit souhaiter que l'IICA apporte son appui pour renforcer les systèmes d'information sur les prix des pays du Sud. Il souligne également que le thème de la production céréalière suscite une grande préoccupation à l'échelle mondiale.
- 3.7.4.3 Il précise que l'Institut apporte son appui selon deux modalités : a) en portant une attention directe aux demandes des pays, ce qui a permis à l'Équateur de pouvoir compter sur un plan d'action de l'IICA spécifique au pays, et b) en établissant des partenariats stratégiques. Il estime que cette seconde modalité est moins appliquée en Amérique du Sud que dans les Caraïbes et dans la région centrale, comme en témoignent les rapports présentés sur les actions conjointes de l'IICA avec le CATIE et le CARDI.
- 3.7.4.4 En ce qui concerne le thème de l'eau, il suggère que soit clairement définie la nature de l'approche adoptée pour aborder ce thème compte tenu de sa complexité, ce qui suppose qu'une attention particulière doit être portée aux dimensions sociales, économiques et, surtout, politiques. Il considère que l'eau est un élément qui articule toutes les phases du processus de production et que sa gestion constitue l'un des principaux défis des processus d'intégration régionale. Il ajoute que l'amélioration des indices de pauvreté et les progrès dans le bien-être rural dépendent en grande mesure d'un accès équitable à l'eau pour l'irrigation agricole. Il souligne que, dans de nombreux pays, l'eau est répartie de façon inéquitable, situation qui, dans son pays, fait l'objet d'une considération spéciale dans une nouvelle loi sur l'eau.

- 3.7.4.5 Enfin, il fait le lien entre le thème de l'eau et le fait que l'Organisation des Nations Unies (ONU) a déclaré l'année 2014 « Année internationale de l'agriculture familiale », les deux thèmes étant étroitement liés.
- 3.7.4.6 Le Directeur général remercie les représentants pour leurs commentaires et s'appesantit sur la question des partenariats stratégiques de l'IICA. Il fait savoir qu'il a demandé à l'Institut de faire des démarches et de renforcer ces partenariats. En effet, selon lui, aucune organisation n'a la capacité de s'occuper, à elle seule, de tous les aspects de l'agriculture.
- 3.7.4.7 Il remercie les directeurs du CATIE et du CARDI pour leurs exposés et rappelle que, dans son rapport de gestion, il a mentionné également le partenariat avec la FAO, dans le cadre duquel il convient de souligner le travail réalisé dans les Caraïbes. Il fait savoir que l'Institut travaille également de concert avec le CGIAR, en particulier avec ses centres de recherche situés dans les Amériques, comme le CIMMYT, le CIAT et le Centre international de la pomme de terre (CIP).
- 3.7.4.8 Il se joint aux commentaires du Ministre de l'Agriculture de l'Équateur au sujet de l'importance de l'eau pour le présent et l'avenir de l'agriculture. Il le remercie pour ses précieuses contributions qui, comme d'autres apportées pendant la réunion, seront prises en compte dans l'élaboration de la version finale du document « De l'eau pour nourrir la terre ». Puis, il profite qu'il a été rappelé que l'année 2014 a été déclarée « Année internationale de l'agriculture familiale » pour souligner le lien entre ce type d'agriculture et la sécurité alimentaire et l'eau. Enfin, il réitère l'engagement de l'IICA à continuer à travailler de concert avec ses États membres sur la question de l'agriculture familiale.
- 3.8 Clôture de la séance
- 3.8.1 La troisième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 12 h 02 le 18 juin 2013.



## ***QUATRIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### 4.1 Ouverture de la séance

4.1.1 La quatrième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 15 h 30 le 18 juin 2013, sous la présidence de Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique.

### 4.2 Présentation de candidats au poste de Directeur général de l'IICA pendant la période 2014-2018

4.2.1 Le Président donne la parole au Secrétaire technique afin qu'il expose les règles établies pour la présentation de candidats au poste de Directeur général. Le Secrétaire technique explique que, selon la réglementation en vigueur, les États membres peuvent présenter des candidatures jusqu'à 45 jours avant la réunion du Conseil, ce qui signifie que la date limite est le 10 août 2013. Il ajoute que, à ce jour, seul le Gouvernement du Mexique a présenté un candidat, selon une communication officielle du ministère des Affaires étrangères de ce pays.

4.2.2 Madame Gabriela Colin, Directrice générale adjointe pour les questions continentales et de sécurité du Secrétariat aux affaires étrangères du Mexique, fait savoir que le gouvernement de son pays appuie la gestion du Directeur général de l'IICA, Monsieur Víctor Villalobos, et que, partant, il l'a présenté comme candidat au poste de Directeur général pour un nouveau mandat. Elle mentionne que la permanence de Monsieur Villalobos au poste de Directeur général contribuera à garantir la continuité des activités en cours, à renforcer le dialogue sur des thèmes clés de l'agriculture et à promouvoir des partenariats stratégiques en matière d'agriculture.

4.2.3 Le Président donne la parole à Monsieur Villalobos afin qu'il présente officiellement sa candidature au poste de Directeur général pour un nouveau mandat.

4.2.4 Monsieur Villalobos rappelle que, il y a quatre ans, il a présenté sa proposition pour appuyer sa candidature au poste de Directeur général de l'IICA. Occuper ce poste n'a pas été seulement l'un des points culminants

de sa carrière professionnelle dédiée à l'agriculture, mais aussi une marque d'appui du Gouvernement du Mexique à l'IICA. Il remercie le gouvernement du Président Enrique Peña Nieto d'appuyer sa candidature pour un second mandat à la tête de l'IICA et exprime sa profonde gratitude au Secrétaire à l'agriculture et au Secrétaire aux affaires étrangères de son pays.

- 4.2.5 Le Directeur général fait savoir que, s'il est réélu à ce poste, il se propose de poursuivre les actions qu'il mène actuellement à la tête de l'IICA, dans le but d'atteindre les objectifs stratégiques établis dans le Plan stratégique et dans le Plan à moyen terme de l'Institut. Cependant, comme son équipe de travail l'a fait remarquer, il est nécessaire d'apporter quelques changements, en prenant comme point de départ les transformations en cours dans le secteur agricole.
- 4.2.6 Puis, le Directeur général fait état des éléments sur lesquels est fondée sa proposition, parmi lesquels il convient de souligner plus particulièrement les suivants : i) l'innovation comme moyen pour impulser la productivité et la compétitivité tout au long de la chaîne agroalimentaire; ii) la promotion d'une conception inclusive du développement territorial; iii) la conversion des petits producteurs en sujets actifs de leur développement; iv) le renforcement des agroentreprises, la création de capacités, le développement de l'entrepreneuriat rural et la compétitivité des petites unités productives; v) la promotion de politiques publiques adéquates en matière de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments; vi) une attention appropriée portée aux menaces phytozoosanitaires à la production agricole; vii) la recherche de solutions aux effets néfastes des catastrophes naturelles sur l'agriculture; viii) la mise en œuvre de mesures visant à encourager les bonnes pratiques dans l'utilisation et la gestion des ressources naturelles, comme le sol et l'eau; ix) l'adoption d'une approche globale au thème de la sécurité alimentaire, ce qui exige des actions allant au-delà du secteur agroalimentaire, et x) la promotion du développement de l'agriculture familiale, afin que les producteurs assurent eux-mêmes leur sécurité alimentaire.
- 4.2.7 Le Directeur général souligne que les délibérations, les conclusions et les mandats qui émaneront de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013, prévue en septembre à Buenos Aires et ayant pour thème l'eau, donneront une direction claire à l'IICA pour ses actions futures. Il ajoute qu'un des principaux avantages de l'Institut réside dans sa capacité de travailler « au ras du sol », avec les ministères de l'agriculture et autres

institutions connexes, et d'être à l'écoute des producteurs, quand ces derniers le demandent.

- 4.2.8 Sur le plan administratif, le Directeur général exprime son engagement à œuvrer dans le but d'assurer l'efficacité des dépenses, la transparence dans l'utilisation des ressources, le respect de l'obligation de rendre des comptes et la recherche de solutions aux problèmes financiers qui limitent les actions de l'Institut.
- 4.2.9 Le Directeur général termine son intervention en exprimant ses remerciements aux pays membres de l'IICA pour la confiance qu'ils ont montrée dans sa façon de diriger l'Institut. Il remercie également tout le personnel de l'IICA, tant au siège que dans les bureaux dans les pays membres, lequel a donné le meilleur de lui-même pour appuyer les efforts déployés par les États membres pour réaliser le développement agricole et le bien-être rural.
- 4.2.10 Le Président remercie le Directeur général pour son exposé et donne la parole aux représentants des États membres.
- 4.2.11 Les représentants des États-Unis, du Guatemala et du Suriname félicitent le Gouvernement du Mexique pour la présentation de la candidature de Monsieur Villalobos. Ils expriment leur appréciation pour son travail à la tête de l'Institut et manifestent leur confiance de le voir à ce poste pour un second mandat. La Représentante observatrice du Canada fait savoir que le Directeur général a fait preuve d'un degré élevé de leadership pour diriger l'Institut, ce qui lui a permis de guider ce dernier avec beaucoup de succès.
- 4.2.12 Le Président indique que le Conseil sera informé de la candidature du Directeur général et du soutien exprimé par les pays à son endroit.
- 4.3 Lecture et adoption de projets de résolution
- 4.3.1 Le Président demande au Rapporteur de donner lecture des projets de résolution qu'il reste à analyser et à adopter.
- 4.3.2 Le Rapporteur donne lecture des projets de résolution suivants : Collaboration entre l'IICA et l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA); Rapport biennal 2011-2012 du Centre agronomique tropical de

recherche et d'enseignement (CATIE) et progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CATIE; Rapport biennal 2011-2012 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) et progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CARDI; Proposition de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce centre; Rapport annuel de l'IICA pour 2012; Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif; Ordre du jour de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et de la Réunion des ministres de l'agriculture des Amériques 2013; Date et lieu de la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif, et Modification des statuts de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG); tous sont adoptés sans modifications.

#### 4.4 Clôture de la séance

- 4.4.1 La quatrième séance plénière de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 16 h 05 le 18 juin 2013.

## *SÉANCE DE CLÔTURE*

### 5.1 Ouverture de la séance

- 5.1.1 La séance de clôture de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif commence à 16 h 10 le 18 juin 2013, sous la présidence de Monsieur Ricardo Aguilar, Sous-secrétaire à l'alimentation et à la compétitivité du SAGARPA du Mexique.

### 5.2 Discours du Directeur général

- 5.2.1 Le Directeur général exprime sa plus profonde gratitude et sa reconnaissance au Gouvernement du Mexique, au SAGARPA et au Secrétariat aux affaires étrangères de ce pays pour l'honneur qu'ils lui ont fait en appuyant sa candidature au poste de Directeur général de l'IICA pour un autre mandat. Il remercie les représentants des États membres du Comité exécutif pour leur soutien; il exprime sa reconnaissance et ses remerciements à Monsieur Ricardo Aguilar, Président de la réunion du Comité exécutif, pour sa direction si efficace, et il félicite Monsieur Andrés Bernal Morales pour son travail en tant que rapporteur.
- 5.2.2 Puis, il remercie le Gouvernement de l'Argentine, pays qui accueillera la prochaine réunion ordinaire du Conseil, et demande à Madame Patricia García, Représentante de l'Argentine, de transmettre ses remerciements aux autorités de ce pays. Il exprime sa gratitude aux représentants, au personnel de l'Institut, au Secrétaire technique, au Conseiller juridique et aux représentants des médias. Il adresse des remerciements particuliers aux directeurs du CATIE et du CARDI, qu'il exhorte à continuer de travailler de façon conjointe et complémentaire dans la prestation de services de coopération technique aux pays.
- 5.2.3 Il manifeste sa satisfaction devant les précieuses contributions reçues en ce qui concerne la poursuite de l'élaboration du document « De l'eau pour nourrir la terre » et il fait savoir qu'il a été pris note des observations formulées, qui constitueront un intrans précieux pour enrichir le document.

### 5.3 Discours du Président du Comité exécutif

5.3.1 Le Président exprime sa satisfaction d'avoir représenté le Gouvernement des États-Unis mexicains, et il remercie Monsieur Enrique Martínez y Martínez, Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage, au développement rural, aux pêches et à l'alimentation, et Monsieur Enrique Peña Nieto, Président du Mexique, pour la possibilité qu'ils lui ont offertes d'exercer ce rôle.

5.3.2 Il fait savoir qu'il apprécie les contributions apportées par tous les participants à la réunion. Il remercie le Directeur général de son aimable invitation à participer à cette réunion et il lui promet de maintenir une communication permanente.

5.3.3 Il considère que, pendant cette réunion du Comité exécutif, des pas importants ont été franchis pour l'IICA. Il souligne l'intérêt manifesté par les pays pour examiner un thème aussi vital que celui de l'eau, qui sera le thème central de la Rencontre des ministres de l'Agriculture des Amériques prévue en septembre 2013 en Argentine. Il insiste sur le fait que le défi auquel les gouvernements font face ne consiste pas seulement à démocratiser l'accès aux aliments, mais également l'utilisation de l'eau et l'accès à cette ressource. À cet égard, il précise qu'il faudra surmonter divers obstacles sur les plans économique, environnemental et social. Il ajoute qu'il est urgent de passer de la parole aux actes et que, pour ce faire, les pays des Amériques disposent d'un instrument dans le domaine de l'agriculture, à savoir l'IICA qui, de façon professionnelle et responsable, leur fournit des services de coopération technique en réponse à leurs demandes d'appui.

5.3.4 Il explique qu'il est nécessaire de continuer à renforcer la coopération technique et les liens d'amitié entre les pays, ce qui permettra de progresser vers la réalisation des objectifs fixés. Enfin, il remercie les représentants des États membres du Comité exécutif de la confiance placée en sa personne pour diriger la réunion, et il leur exprime sa gratitude pour leurs précieuses contributions.

### 5.4 Clôture de la séance

5.4.1 La séance de clôture de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif est levée à 16 h 30 le 18 juin 2013.

# RÉSOLUTIONS



## ***RÉSOLUTIONS***

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>A. Politique institutionnelle et services de coopération technique</b>		
Rés. 565	Rapport de gestion 2010-2013	57
Rés. 566	Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012	58
<b>B. Questions budgétaires et financières</b>		
Rés. 567	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	60
Rés. 568	États financiers de l'Institut pour l'exercice 2012, Rapport des commissaires aux comptes et Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	62
Rés. 569	Programme-budget 2014-2015	64
Rés. 570	Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)	68
Rés. 571	Reconnaissance envers M. Tracy LaPoint pour sa contribution en tant que membre du Comité de révision de la vérification (CRV)	70
<b>C. Alliances avec les organismes internationaux</b>		
Rés. 572	Collaboration entre l'IICA et l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA)	71
Rés. 573	Rapport biennal 2011-2012 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CATIE	74

Rés. 574	Rapport biennal 2011-2012 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) et progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CARDI	76
Rés. 575	Proposition de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce Centre	78

#### **D. Questions relatives aux organes de direction**

Rés. 576	Rapport de la Réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	81
Rés. 577	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif	82
Rés. 578	Ordre du jour de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et de la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013	83
Rés. 579	Date et lieu de la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif	84
Rés. 580	Modification des statuts de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	85

IICA/CE/Res. 565 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 565**

**RAPPORT DE GESTION 2010-2013**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du Directeur général sur la gestion de l'administration dont il a la responsabilité pour la période 2010-2013,

CONSIDÉRANT :

Que, le 5 octobre 2010, le Comité exécutif, exerçant les compétences qui lui sont conférées par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), a adopté le Plan à moyen terme (PMT) 2010-2014, par la résolution IICA/CE/Res. 519 (XXX-O/10);

Que le Comité exécutif a pris acte des résultats obtenus et des progrès accomplis dans la mise en œuvre du PMT 2010-2014, décrits dans les rapports du Directeur général des années 2011 et 2012 sur la coopération technique fournie aux États membres, ainsi que dans le processus de transformation de l'Institut,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion 2010-2013 et de féliciter le Directeur général ainsi que les fonctionnaires de l'Institut pour le travail accompli et les résultats obtenus, rendus possibles grâce au soutien des États membres.
2. D'exhorter les États membres à concrétiser les initiatives visant le renforcement technico-administratif et financier de l'Institut, afin qu'il puisse compter sur les moyens adéquats pour mener à bien ses mandats.

IICA/CE/Res. 566 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 566****RAPPORT ANNUEL DE L’IICA POUR L’ANNÉE 2012**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 616 (13), « Rapport annuel de l’IICA pour l’année 2012 »,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.f du Règlement du Comité exécutif stipule qu’il incombe à cet organe de direction de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) de recevoir, d’analyser et d’adopter le rapport annuel sur les activités de la Direction générale et de prendre les mesures qui s’imposent pour y donner suite;

Que la Direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel de l’IICA pour l’année 2012, qui a été présenté par son Directeur général au Conseil permanent de l’Organisation des États Américains (OEA) le 1<sup>er</sup> mai 2013;

Que ce rapport rend compte des activités de coopération réalisées par l’IICA en 2012 pour la mise en œuvre des programmes de coopération de l’Institut aux niveaux national, régional et continental, dans le cadre du Plan à moyen terme de l’IICA pour la période 2010-2014;

Que le Représentant de l’Institut dans chacun de ses 34 pays membres a présenté aux autorités nationales le rapport sur la coopération fournie en 2012 par l’IICA au pays en question;

Qu'il est possible de consulter le Rapport annuel 2012 sous sa forme électronique sur la page Web de l'Institut (à l'adresse [www.iica.int](http://www.iica.int)),

DÉCIDE :

D'adopter le Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2012.

IICA/CE/Res. 567 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 567****RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 611 (13), « Rapport sur le recouvrement des quotes-parts »,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), lors de sa Treizième réunion ordinaire, a adopté, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut »;

Que, grâce à l'efficacité des mesures adoptées, à la bonne volonté et à l'appui des ministres de l'Agriculture et d'autres autorités des États membres, et aux efforts de la Direction générale, il a été possible de réduire considérablement le montant total des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut;

Que ce résultat a facilité l'exécution des programmes et projets inclus dans les stratégies de coopération établies dans le Plan à moyen terme 2010-2014 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) aux niveaux national, régional et continental,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'Agriculture et des Affaires étrangères, ainsi que les autres hauts fonctionnaires des gouvernements des États membres de l'IICA, pour les efforts qu'ils ont consentis afin que soient versées les quotes-parts annuelles dues à l'Institut.

2. De reconnaître l'importance de maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à payer en temps voulu leurs quotes-parts annuelles à l'Institut et à régler les arriérés de quotes-parts des années antérieures.
3. De demander au Directeur général a) de poursuivre ses démarches afin de recouvrer les quotes-parts pour 2013 et les arriérés correspondant à des périodes antérieures, et b) de continuer d'informer les États membres de l'IICA sur les progrès accomplis à cet égard.
4. D'exhorter les États membres à payer leurs quotes-parts à l'Institut avec célérité, et de demander à ceux qui accusent un retard dans leurs versements de respecter les plans convenus pour s'acquitter de leurs obligations financières à l'endroit de l'IICA.

IICA/CE/Res. 568 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 568****ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT POUR L'EXERCICE 2012,  
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DIX-NEUVIÈME RAPPORT  
DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 612 (13) « États financiers de l'Institut pour l'exercice 2012 et Rapport des commissaires aux comptes » et IICA/CE/Doc. 613 (13), « Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV),

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4.d du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule qu'il incombe à cet organe de direction de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'examiner les états financiers de l'Institut et qu'il doit, lorsqu'une décision s'impose, faire parvenir le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil);

Que les commissaires aux comptes font foi de la bonne gestion des ressources de l'IICA pendant l'exercice 2012, et que l'Institut a été administré conformément aux dispositions de ses règlements;

Que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), à sa Septième réunion ordinaire, a mis sur pied, par la résolution IICA/JIA/Res. 231 (VII-O/93), le Comité de révision de la vérification (CRV) et a adopté son règlement intérieur;

Que le CRV, dans son Dix-neuvième rapport, affirme avoir examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour l'exercice 2012 et avoir déterminé que le travail effectué était satisfaisant, conformément aux règlements de l'Institut et aux normes internationales de la vérification comptable;

Que le CRV a pris en compte l'examen des états financiers de l'Institut ainsi que le rapport et les recommandations des commissaires aux comptes pour proposer des recommandations et élaborer son rapport;

Que, conformément à l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif, il incombe à cet organe de direction de recevoir et d'approuver les rapports du CRV et de donner suite à leurs recommandations,

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'Institut pour l'exercice 2012 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, et de demander au Directeur général de les soumettre au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), à sa Dix-septième réunion ordinaire.
2. D'adopter le Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification et de demander au Directeur général de mettre en œuvre les recommandations du rapport.
3. De remercier les membres du Comité de révision de la vérification pour le travail accompli.

IICA/CE/Res. 569 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 569****PROGRAMME-BUDGET 2014-2015**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 615 (13), « Programme-budget 2014-2015 »,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- i. à l'article 8.b, que le Conseil Interaméricain de l'Agriculture (le Conseil) a pour attribution « d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres »,
- ii. à l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États américains » ;
- iii. à l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le Projet de programme-budget biennal que le Directeur général soumet au Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées »;

Que le Plan à moyen terme en vigueur couvre la période 2010-2014 et que, au mois de janvier 2014, entre en fonction une nouvelle administration qui devra soumettre aux organes de direction un nouveau Plan à moyen terme pour la période 2014-2018;

Que le Directeur général a soumis la proposition de Programme-budget 2014-2015 à la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif, et que ladite proposition

satisfait aux exigences de forme et de fond établies dans les normes en vigueur;

Que la proposition comprend, au titre de contributions volontaires en plus de leurs quotes-parts, les sommes annuelles de 458 200 \$ÉU à être versées par l'Argentine, El Salvador, le Guatemala, le Guyana, le Mexique, le Panama, le Paraguay et l'Uruguay,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil :

- i. D'approuver le budget de recettes du Fonds ordinaire du Programme-budget 2014-2015 de l'Institut au montant annuel de 33 910 000 \$ÉU, financé par les quotes-parts des États membres à hauteur de 27 810 000 \$ÉU par an, selon les montants indiqués dans l'échelle des quotes-parts ci-jointe(annexe A), y compris les quotes-parts assignées et les contributions additionnelles, et par les recettes diverses annuelles de 6 100 000 \$ÉU, constituées de 3 500 000 \$ÉU de recettes escomptées par année et de 2 600 000 \$ÉU par année provenant du Fonds des recettes diverses.
- ii. D'approuver le budget de dépenses du Programme-budget 2014 selon les affectations pour chacun des chapitres, postes et programmes détaillés dans le document IICA/CE/Doc.615 (13), « Programme-budget 2014-2015 », dont le résumé par chapitre figure à l'annexe B de la présente résolution.
- iii. De demander au Directeur général de présenter au Comité exécutif, à sa Trente-quatrième réunion ordinaire, une proposition de budget des dépenses des fonds autorisés pour le Programme-budget 2015, qui soit conforme aux priorités du nouveau Plan à moyen terme de l'Institut.
- iv. D'autoriser le Directeur général à effectuer des virements entre les chapitres du Programme-budget, à condition que le total de ces virements n'augmente ni ne réduise le budget desdits chapitres de plus de 15 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
- v. D'autoriser le Directeur général à effectuer les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, au cas où les recettes globales des exercices budgétaires de la période 2014-2015 seraient inférieures aux prévisions pour l'exercice biennal susmentionné, et à informer le Comité exécutif et le Conseil de cette situation, le cas échéant.

ANNEXE A  
Programme-budget 2014-2015

Barème des quotes-parts des États membres, contributions hors quote-part et recettes diverses (s\$E)

ÉTATS MEMBRES	2013		2014			2015			
	OEA <sup>1</sup>		IICA			IICA			
	%	%	Quote-part assignée	Hors quote-part	Total quotes-parts	%	Quote-part assignée	Hors quote-part	Total quotes-parts
			USD <sup>3</sup>	USD <sup>3</sup>	USD <sup>3</sup>		USD <sup>3</sup>	USD <sup>3</sup>	USD <sup>3</sup>
Antigua-et-Barbuda	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Argentine	2,408	2,408	662.400	220.900	883.300	2,408	662.400	220.900	883.300
Bahamas	0,062	0,062	17.100	0	17.100	0,062	17.100	0	17.100
Barbade	0,045	0,045	12.400	0	12.400	0,045	12.400	0	12.400
Belize	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Bolivie	0,049	0,049	13.500	0	13.500	0,049	13.500	0	13.500
Brazil	9,941	9,941	2.734.600	0	2.734.600	9,941	2.734.600	0	2.734.600
Canada	11,972	11,972	3.293.300	0	3.293.300	11,972	3.293.300	0	3.293.300
Chili	1,189	1,189	327.100	0	327.100	1,189	327.100	0	327.100
Colombie	1,049	1,049	288.600	0	288.600	1,049	288.600	0	288.600
Costa Rica	0,221	0,221	60.800	0	60.800	0,221	60.800	0	60.800
Dominique	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Équateur	0,258	0,258	71.000	0	71.000	0,258	71.000	0	71.000
États-Unis d'Amérique	59,470	59,470	16.359.400	0	16.359.400	59,470	16.359.400	0	16.359.400
Grenade	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Guatemala	0,168	0,168	46.200	5.200	51.400	0,168	46.200	5.200	51.400
Guyana	0,022	0,022	6.100	600	6.700	0,022	6.100	600	6.700
Haiti	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Honduras	0,051	0,051	14.000	0	14.000	0,051	14.000	0	14.000
Le Salvador	0,114	0,114	31.400	3.000	34.400	0,114	31.400	3.000	34.400
Jamaïque	0,093	0,093	25.600	0	25.600	0,093	25.600	0	25.600
Mexique	8,281	8,281	2.278.000	217.300	2.495.300	8,281	2.278.000	217.300	2.495.300
Nicaragua	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Panama	0,158	0,158	43.500	4.100	47.600	0,158	43.500	4.100	47.600
Paraguay	0,093	0,093	25.600	2.500	28.100	0,093	25.600	2.500	28.100
Pérou	0,688	0,688	189.300	0	189.300	0,688	189.300	0	189.300
République dominicaine	0,257	0,257	70.700	0	70.700	0,257	70.700	0	70.700
Saint-Kitts-et-Nevis	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Sainte-Lucie	0,022	0,022	6.100	0	6.100	0,022	6.100	0	6.100
Suriname	0,034	0,034	9.400	0	9.400	0,034	9.400	0	9.400
Trinité-et-Tobago	0,180	0,180	49.500	0	49.500	0,180	49.500	0	49.500
Uruguay	0,214	0,214	58.900	5.200	64.100	0,214	58.900	5.200	64.100
Venezuela	2,186	2,186	601.300	0	601.300	2,186	601.300	0	601.300
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>99,425</b>	<b>99,425</b>	<b>27.351.200</b>	<b>458.800</b>	<b>27.810.000</b>	<b>99,425</b>	<b>27.351.200</b>	<b>458.800</b>	<b>27.810.000</b>
Cuba	0,575	0,575	158.200	0	158.200	0,575	158.200	0	158.200
<b>TOTAL QUOTES-PARTS</b>	<b>100,000</b>	<b>100,000</b>	<b>27.509.400</b>	<b>458.800</b>	<b>27.968.200</b>	<b>100,000</b>	<b>27.509.400</b>	<b>458.800</b>	<b>27.968.200</b>
<b>RECETTES DIVERSES<sup>2</sup></b>					<b>6.100.000</b>				<b>6.100.000</b>
<b>TOTAL FONDS ORDINAIRE<sup>4</sup></b>					<b>33.910.000</b>				<b>33.910.000</b>

Notes : 1) Le Royaume d'Espagne apporte une quote-part annuelle de 60 000 s\$E en tant que membre associé, en vertu de l'accord conclu lors de la première séance plénière de la Onzième réunion ordinaire du Conseil Interaméricain de l'agriculture tenue le 26 novembre 2001 à Bâvaro, République dominicaine; 2) Les quotes-parts de 2013 comprennent la contribution hors quote-part du Guyana

1/ Conformément à la résolution AG/RES.2762(XII-O/12) de l'Assemblée générale de l'OEAs du 4 juin 2012.

2/ Les recettes diverses en 2014 et 2015 sont composées de 3 500 000 s\$E en recettes estimées et 2 600 000 s\$E du Fonds des recettes diverses.

3/ Arrondi à la centaine près.

4/ Le total du Fonds ordinaire ne comprend pas Cuba.

**ANNEXE B**  
**Affectation du Fonds ordinaire par chapitre pour l'année 2014**  
**(\$ÉU)**

CHAPITRE	QUOTES-PARTS	RECETTES DIVERSES	FONDS ORDINAIRE	
			\$ÉU	%
<b>CHAPITRE I : Services directs de coopération technique</b>	<b>24.891.719</b>	<b>5.752.818</b>	<b>30.644.538</b>	<b>90,4%</b>
Innovation pour la productivité et la compétitivité	7.482.392	1.474.454	8.956.846	29,2%
Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments	6.087.075	1.517.992	7.605.067	24,8%
Agroentreprises et commercialisation	6.286.932	1.298.838	7.585.771	24,8%
Agriculture, territoires et bien-être rural	5.035.320	1.461.534	6.496.854	21,2%
<b>CHAPITRE II : Frais de direction</b>	<b>1.589.883</b>	<b>68.438</b>	<b>1.658.321</b>	<b>4,9%</b>
Bureau du Directeur général	630.423	19.700	650.123	39,2%
Secrétariat des services institutionnels	959.460	48.738	1.008.198	60,8%
<b>CHAPITRE III : Frais généraux et provisions</b>	<b>1.230.000</b>	<b>20.000</b>	<b>1.250.000</b>	<b>3,7%</b>
Organes de direction	400.000	0	400.000	32,0%
Assurances institutionnelles	420.000	0	420.000	33,6%
Pensions anciens Directeurs	280.000	0	280.000	22,4%
Contribution à l'administration du Fonds de retraites et pensions	25.000	0	25.000	2,0%
Contribution au Tribunal administratif de l'OEA	25.000	0	25.000	2,0%
Vérification externe	80.000	0	80.000	6,4%
Programme d'aide en cas d'urgence	0	20.000	20.000	1,6%
<b>CHAPITRE IV : Modernisation de l'infrastructure et de l'équipement</b>	<b>98.398</b>	<b>258.744</b>	<b>357.142</b>	<b>1,1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27.810.000</b>	<b>6.100.000</b>	<b>33.910.000</b>	<b>100,0%</b>

IICA/CE/Res. 570 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 570****ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE  
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 614 (13), « Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT :

Qu'il incombe au Comité exécutif de désigner les membres du CRV, conformément à l'article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif et à l'article III du Règlement intérieur du CRV;

Que le Règlement intérieur du CRV stipule qu'au moins un des trois membres du CRV doit être élu parmi les candidats proposés par les États membres constituant les six plus grands bailleurs de fonds de l'IICA; qu'un autre membre doit être choisi parmi les candidats proposés par tous les autres États membres et que le troisième membre doit être choisi parmi les candidats présentés par tous les États membres;

Que le mandat du membre du CRV élu parmi les candidats proposés par les États membres constituant les plus grands bailleurs de fonds de l'IICA expire le 31 décembre 2013;

Que, conformément aux dispositions du Règlement intérieur du CRV, le Directeur général a demandé aux États membres susmentionnés de présenter des candidats pour remplacer le membre du CRV dont le mandat expire cette année et, qu'en réponse à cette demande, il n'a reçu que la proposition du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, lequel présente la candidature de M. Steve Rickrode, qui répond aux exigences imposées pour devenir membre de ce Comité,

DÉCIDE :

De nommer M. Steve Rickrode, des États-Unis d'Amérique, afin qu'il occupe le poste de membre du CRV réservé à un candidat proposé par les six plus grands bailleurs de fonds de l'IICA, pour une période de six ans qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et se terminera le 31 décembre 2019.

IICA/CE/Res. 571 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 571****RECONNAISSANCE ENVERS M. TRACY LAPOINT  
POUR SA CONTRIBUTION EN TANT QUE MEMBRE  
DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

**CONSIDÉRANT :**

Que le Comité de révision de la vérification (CRV) constitue un mécanisme important du Comité exécutif, à la fois pour conseiller directement le Directeur général dans la direction administrative et financière de l'Institut, et pour aider le Comité exécutif dans la vérification des comptes de la Direction générale;

Que les membres du CRV, désignés par les États membres, accomplissent un travail important;

Que M. Tracy LaPoint, des États-Unis d'Amérique, qui a joint les rangs du CRV le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et qui, depuis lors, s'acquitte de cette tâche avec un dévouement et une fiabilité admirables, quittera son poste le 31 décembre 2013,

**DÉCIDE :**

1. De remercier le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour l'aide qu'a apportée M. Tracy LaPoint à l'Institut, en sa qualité de membre du CRV.
2. De reconnaître l'excellent travail de M. LaPoint ainsi que son dévouement et son professionnalisme et de le remercier chaleureusement pour sa contribution au CRV et à la gestion administrative et financière de l'Institut.

IICA/CE/Res. 572 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : anglais

**RÉSOLUTION N° 572**

**COLLABORATION ENTRE L'IICA ET L'ORGANISATION DE L'INFORMATION  
SUR LES MARCHÉS DES AMÉRIQUES (OIMA)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé sur le travail et les réalisations de l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA), accomplis avec l'aide de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA),

CONSIDÉRANT :

Que l'information sur les prix et les marchés constitue un élément stratégique dans les efforts que les États membres de l'IICA déploient pour développer une agriculture concurrentielle, viable et inclusive;

Que l'information relative aux prix et les renseignements sur les marchés sont indispensables pour faciliter l'accès des producteurs et des entreprises aux marchés nationaux et internationaux;

Que l'information sur les marchés est importante pour les décideurs dans les entités responsables de formuler les politiques agricoles qui ont des répercussions sur les moyens de subsistance économiques des producteurs de petite à grande échelle, ainsi que sur le développement rural et agricole;

Que l'OIMA a été mise sur pied dans le but de soutenir le renforcement, l'harmonisation et le développement soutenu des systèmes d'information sur les marchés pour les produits agricoles des Amériques;

Que l'OIMA constitue aujourd'hui un réseau intégré pour les institutions spécialisées qui gèrent les systèmes d'information sur les marchés agricoles de 34 pays des Amériques, et qu'elle fonctionne avec l'aide technique de l'IICA;

Que les ministres de l'Agriculture, lors de la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques, ont inclus l'engagement suivant dans leur Déclaration des ministres de l'Agriculture de San José 2011 :

« Appuyer le travail de l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA) et resserrer la collaboration entre les États membres en matière d'information pour trouver des façons innovatrices de recueillir, de traiter, d'analyser et de diffuser l'information sur les marchés et les produits agroalimentaires, pour favoriser la transparence et l'efficacité des marchés »;

Que l'IICA et l'OIMA maintiennent en vigueur une lettre d'entente qui date de 2004, dans le but de réaliser des actions de coopération conjointes visant à renforcer les systèmes d'information sur les marchés agricoles des États membres,

DÉCIDE :

1. De féliciter l'OIMA pour le rapport qu'elle a présenté au Comité exécutif sur le travail qui, avec l'aide de l'IICA, a été accompli dans les Amériques, au bénéfice de l'agriculture de ses 34 États membres.
2. D'encourager les ministres de l'Agriculture des États membres de l'Institut à fournir, avec la collaboration de l'OIMA et de l'IICA, l'aide nécessaire pour renforcer, moderniser et garantir la viabilité de leurs systèmes nationaux d'information sur les prix et les marchés agricoles.
3. D'encourager les États membres de l'IICA à : i) assurer le renforcement technique et financier de l'OIMA comme composante stratégique pour l'agriculture du continent, (ii) renforcer la coopération horizontale entre les pays et les régions de manière à ce que les pays dotés de systèmes d'information sur les marchés (SIM) de pointe puissent appuyer efficacement les pays dont les systèmes se trouvent à un stade de développement moins avancé, et iii) promouvoir la coopération internationale entre les pays membres de l'OIMA.

4. De demander au Président de l'OIMA et au Directeur général de l'IICA de présenter des rapports au Comité exécutif sur les progrès obtenus dans le domaine de l'information sur les marchés agricoles et sur le processus de renforcement institutionnel des SIM et de l'OIMA.
5. De demander au Directeur général de faire en sorte que l'Institut puisse faciliter davantage la collaboration des États membres, afin de trouver des moyens durables, inclusifs et novateurs de recueillir, de traiter, d'analyser et de diffuser l'information relative aux prix, à la distribution de produits agricoles et aux importations et exportations.

IICA/CE/Res. 573 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 573****RAPPORT BIENNAL 2011-2012 DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) ET PROGRÈS  
ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROGRAMME D'ACTION CONJOINTE IICA-CATIE**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document intitulé « Rapport du CATIE pour l'exercice biennal 2011-2012 » et l'exposé de la Direction de la coopération technique de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CATIE,

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et plans du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et a demandé au Directeur général de ce Centre qu'il fasse, à l'avenir, parvenir directement à la Direction générale de l'IICA la version du rapport biennal et les plans du CATIE approuvés par le Comité exécutif;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 532 (XXX-O/10), le Comité exécutif a demandé aux directeurs généraux de l'IICA et du CATIE de présenter au Comité exécutif, pour examen, lors de sa Trente et unième réunion ordinaire en 2011, un programme d'action conjointe comprenant des projets hautement prioritaires définis dans le Plan à moyen terme 2010-2014 de l'IICA, dans lesquels se complètent efficacement les compétences et les ressources des deux institutions au bénéfice des États membres de l'Institut;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 550 (XXXI-O/11), le Comité exécutif a reçu favorablement le « Programme d'action conjointe IICA-CATIE pour 2011-2014 »,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le Rapport biennal du CATIE 2011-2012 et de remercier le Directeur général de ce Centre pour son exposé.
2. De recevoir favorablement le « Rapport sur les progrès des activités du Programme d'action conjointe IICA-CATIE ».
3. D'encourager l'IICA et le CATIE à continuer à resserrer leurs liens et à renforcer les mécanismes visant l'exécution des activités du Programme d'action conjointe, dans le but de maximiser la contribution des deux institutions aux efforts déployés par les États membres pour assurer un développement agricole concurrentiel, viable et inclusif.

IICA/CE/Res. 574 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 574****RAPPORT BIENNAL 2011-2012 DE L'INSTITUT DE RECHERCHE  
ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES (CARDI) ET  
PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME  
D'ACTION CONJOINTE IICA-CARDI**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) sur le rapport décrivant les activités réalisées en 2011-2012 et l'exposé de la Direction de la gestion et de l'intégration régionale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action conjointe IICA-CARDI,

CONSIDÉRANT :

Que, dans le cadre de l'entente en vigueur entre l'IICA et le CARDI, ce dernier doit présenter un rapport annuel sur ses activités;

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et plans du CARDI et a demandé au Directeur exécutif de cet Institut qu'il fasse, à l'avenir, parvenir directement à la direction générale de l'IICA la version du rapport biennal et les plans du CARDI approuvés par le Comité exécutif;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 533 (XXX-O/10), le Comité exécutif a demandé au Directeur général de l'IICA et au Directeur exécutif du CARDI de présenter au Comité exécutif, pour examen, lors de sa Trente et unième réunion ordinaire en 2011, un programme d'action conjointe comprenant des projets hautement prioritaires définis dans le Plan à moyen terme 2010-2014 de l'IICA, dans lesquels se complètent efficacement les compétences et les ressources des deux institutions au bénéfice des États membres de l'Institut;

Que, par la résolution IICA/CE/Res. 552 (XXXI-O/11), le Comité exécutif a reçu favorablement le « Programme d'action conjointe IICA-CARDI pour 2011-2014 »,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le Rapport d'activités biennal du CARDI 2011-2012 et de remercier le CARDI pour son exposé.
2. De recevoir favorablement le « Rapport sur les progrès des activités du Programme d'action conjointe CARDI-IICA ».
3. D'encourager l'IICA et le CARDI à continuer à resserrer leurs liens techniques et à renforcer les mécanismes visant l'exécution des activités conjointe dans le but de maximiser la contribution des deux institutions aux efforts déployés pour assurer le développement agricole et rural des Caraïbes.

IICA/CE/Res. 575 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 575****PROPOSITION DE NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL  
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE AUPRÈS DU CONSEIL  
SUPÉRIEUR DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT (CATIE) ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CE  
CENTRE**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 620 (13), intitulé « Proposition de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) auprès du Conseil supérieur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et du Conseil d'administration de ce Centre »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la Loi constitutive du CATIE, le Conseil doit désigner un État membre de l'IICA qui n'est pas membre du CATIE pour être son représentant auprès du Conseil de direction du CATIE (clause 10) et également un représentant auprès du Conseil supérieur de cet organisme (clause 16);

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 397 (XII-O/03), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a adopté un mécanisme de rotation qui lui permet d'être représenté par un État membre, pour une période de trois ans, au Conseil d'administration du CATIE, et pour une période de deux ans, au Conseil supérieur de ce Centre;

Que le cycle de rotation proposé pour la nomination du représentant auprès du Conseil d'administration étant terminé, il faut proposer un nouveau cycle;

Que, le 21 octobre 2011, par la résolution IICA/JIA/Res. 473 (XVI-O/11), le Conseil a défini les responsabilités de son représentant auprès du Conseil supérieur du CATIE;

Que, lors de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA tenue en octobre 2012, l'Argentine a fait valoir la nécessité que : (i) les fonctions du représentant du Conseil auprès du Conseil d'administration du CATIE soient définies à partir des fonctions du Représentant du Conseil auprès du Conseil supérieur de ce Centre, et (ii) le Conseil soit représenté par un seul pays dans les deux organes de direction du CATIE, pour faciliter le suivi des accords et la présentation des résultats,

DÉCIDE :

De recommander que le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), à sa prochaine réunion ordinaire :

- a. statue qu'à partir de l'année 2015, la personne qui représente le Conseil auprès du Conseil supérieur et auprès du Conseil d'administration du CATIE soit désignée par un seul État membre de l'IICA, conformément au tableau suivant :

<b>REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AUPRÈS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU CATIE</b>		
<b>Régions</b>	<b>Pays</b>	<b>Période</b>
Sud	Chili	2015-2017
Andine	Équateur	2018-2020
Caraïbe	Grenade	2021-2023
Nord	Canada	2024-2026

- b. recommande au Directeur général de l'IICA qu'il procède en ce sens, conformément au mécanisme de rotation établi dans le tableau précédent, et qu'il demande aux États membres concernés de désigner la personne qui représentera le Conseil auprès desdits organes de direction du CATIE;
- c. modifie l'annexe de la résolution IICA/JIA/Res. 473 (XVI-O/11) pour que :
  - i. Le titre soit : « Responsabilités du représentant du Conseil au sein du Conseil supérieur du CATIE et de son Conseil d'administration » ;

- ii. Le texte du point 2 se lise comme suit :

Travailler en coordination avec le Directeur général de l'IICA et les États membres pour définir la position du Conseil sur les questions traitées par le Conseil supérieur et le Conseil d'administration du CATIE, en particulier sur les décisions qu'ils adoptent en vue d'étendre le Programme d'action conjointe IICA-CATIE ou les décisions afférentes et en vue de consolider les mécanismes d'exécution de l'action conjointe;

- iii. Le texte du point 4 se lise comme suit :

Consulter les États membres et le Directeur général de l'IICA sur les questions à l'ordre du jour du Conseil supérieur et du Conseil d'administration du CATIE, qui pourraient avoir un lien avec l'IICA ou avec son patrimoine, en particulier sur les questions qui exigent un vote du Conseil supérieur ou du Conseil d'administration.

IICA/CE/Res. 576 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 576**

**RAPPORT DE LA RÉUNION ORDINAIRE 2013 DE LA COMMISSION  
CONSULTATIVE SPECIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 617 (13), « Rapport de la réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) »,

CONSIDÉRANT :

Que le but de la CCSQG, en tant que commission permanente du Comité exécutif, est de conseiller le Directeur général afin de promouvoir des échanges plus réguliers avec les États membres sur les questions administratives, financières et stratégiques, pour arriver plus aisément à des consensus au Comité exécutif et au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil);

Que le rapport de la CCSQG susmentionné contient des recommandations qui doivent être soumises au Directeur général et au Comité exécutif pour examen,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement le Rapport de la réunion ordinaire 2013 de la CCSQG.

IICA/CE/Res. 577 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 577****PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS  
DE LA SEIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA TRENTE-DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/CE/Doc. 619 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) », et IICA/CE/Doc. 618 (13), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports de progrès susmentionnés montrent que la Direction générale a exécuté de manière satisfaisante les résolutions adoptées lors de la Seizième réunion ordinaire du Conseil et qu'elle s'est acquittée adéquatement des tâches nécessaires pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports intitulés : (i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) » et (ii) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif ».

IICA/CE/Res. 578 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 578**

**ORDRE DU JOUR DE LA DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL  
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL) ET DE LA  
RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 610 (13), « Ordre du jour provisoire de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) et de la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 4.p du Règlement intérieur du Comité exécutif stipule que cet organe de direction doit analyser l'ordre du jour provisoire des réunions du Conseil;

Que le Comité exécutif, lors de sa Trente-troisième réunion ordinaire, a analysé l'ordre du jour provisoire de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et de la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement l'ordre du jour provisoire de la Dix-septième réunion ordinaire du Conseil et de la Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et de remercier l'Argentine pour les progrès réalisés jusqu'à maintenant.
2. D'exhorter les membres du Comité exécutif à faire valoir auprès des ministres de l'Agriculture de leurs pays respectifs l'importance de leur présence à ces réunions.

IICA/CE/Res. 579 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 579****DATE ET LIEU DE LA TRENTE-QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 621 (13), « Date et lieu de la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l'article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l'IICA doit tenir une réunion ordinaire chaque année;

Qu'il faut donc fixer la date et le lieu de la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif en 2014;

Que l'article 25 du règlement susmentionné stipule que, lorsqu'aucun État membre ne s'offre pour accueillir la réunion ordinaire du Comité exécutif, la réunion se tient au siège social de l'Institut, à San José, Costa Rica;

Que le Directeur général fait savoir qu'il n'a reçu aucune proposition officielle d'un État membre en vue d'accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De tenir la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège social de l'IICA, à San José, Costa Rica, au cours du premier semestre de 2014.
2. De demander au Directeur général, conformément aux procédures établies par les normes en vigueur, de convoquer, en temps opportun, les États membres à la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif.

IICA/CE/Res. 580 (XXXIII-O/13)

18 juin 2013

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 580**

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Trente-troisième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Directeur général a recommandé que les réunions de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) soient de préférence virtuelles afin de tenir des séances à la fréquence qui s'impose et de permettre à l'Institut de réaliser des économies;

Que les membres du Comité exécutif ont adopté cette recommandation;

Qu'il faut modifier les sections 5.1 et 5.4 des statuts de la CCSQG pour établir que les réunions ordinaires annuelles de cette Commission pourront se tenir en faisant appel à des outils de téléprésence;

Que, conformément à la section 9.2 des statuts de la CCSQG, le Comité exécutif a la faculté de modifier lesdits statuts par vote majoritaire de ses membres,

DÉCIDE :

De modifier les sections 5.1 et 5.4 des statuts de la CCSQG pour qu'elles stipulent que :

- 5.1 La Commission consultative tiendra au moins une réunion ordinaire par an, laquelle pourra être présentielle ou virtuelle.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Le nouveau texte est écrit en lettres italiques.

- 5.4 Toutes les séances présentiellees de la Commission consultative auront lieu au siège social de l'IICA; néanmoins, le président peut, avec l'accord des autres Membres, accepter l'invitation d'un État membre souhaitant organiser la réunion sur son territoire, à condition que cet État hôte paie à l'avance à l'IICA tous les frais excédant ce qu'il en coûterait à l'IICA si ladite séance avait lieu à son siège social.

**SIGNATURE DU RAPPORT**



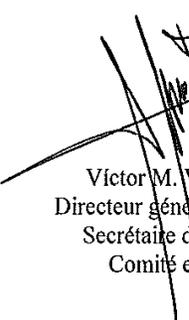
## **SIGNATURE DU RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Trente-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 16h 00, le 18 juin de l'année deux mille treize, à Mexico, Mexique.

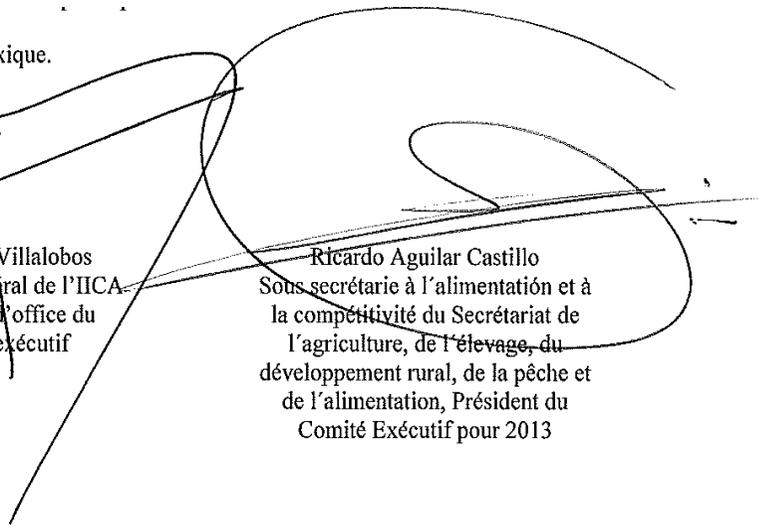
Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements effectués à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, insèrera les fichiers électroniques dans la page web de l'Institut et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

Mexico, Mexique.



Víctor M. Villalobos  
Directeur général de l'IICA  
Secrétaire d'office du  
Comité exécutif



Ricardo Aguilar Castillo  
Sous secrétaire à l'alimentation et à  
la compétitivité du Secrétariat de  
l'agriculture, de l'élevage, du  
développement rural, de la pêche et  
de l'alimentation, Président du  
Comité Exécutif pour 2013



# ANNEXES



## **ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

*IICA/CE/Doc. 605 (13)*

- 1. Programme de travail provisoire** IICA/CE/Doc. 606 (13)
- 2. Message du Directeur général**
  - 2.1 Rapport de gestion 2010-2013 (Aucun numéro)
- 3. Renforcement des alliances stratégiques avec d'autres institutions**
  - 3.1 Rapport biennal 2011-2012 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement supérieur (CATIE) IICA/CE/Doc. 607 (13)
  - 3.2 Rapport biennal 2011-2012 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) IICA/CE/Doc. 609 (13)
- 4. Renforcement financier de l'Institut**
  - 4.1 Progrès dans le recouvrement des quotes-parts de l'Institut IICA/CE/Doc. 611 (13)
  - 4.2 États financiers de l'Institut pour l'exercice 2012 et Rapport des commissaires aux comptes IICA/CE/Doc. 612 (13)
  - 4.3 Dix-neuvième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV) IICA/CE/Doc. 613 (13)
  - 4.4 Élection d'un membre du CRV IICA/CE/Doc. 614 (13)
  - 4.5 Programme budgétaire 2014-2015 IICA/CE/Doc. 615 (13)

## 5. Activités de la direction générale et des organes de direction

- |     |   |                       |
|-----|---|-----------------------|
| 5.1 | Rapport annuel de l'IICA de 2012  | IICA/CE/Doc. 616 (13) |
| 5.2 | Rapport de la Réunion ordinaire 2013 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCEAG)  | IICA/CE/Doc. 617 (13) |
| 5.3 | Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Trente-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif  | IICA/CE/Doc. 618 (13) |
| 5.4 | Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Seizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture   | IICA/CE/Doc. 619 (13) |
| 5.5 | Proposition de nouveau mécanisme de nomination du représentant du Conseil interaméricain de l'agriculture au Conseil supérieur du CATIE et au Conseil de direction de ce Centre | IICA/CE/Doc. 620 (13) |
| 5.6 | Présentation des candidats au poste de directeur général de l'IICA pour la période 2014-2018  | (Aucun document)      |
| 5.7 | Date et lieu de la Trente-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif  | IICA/CE/Doc. 621 (13) |

## 6. Réunion des ministres de l'Agriculture des Amériques 2013 et XVII<sup>e</sup> Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)

- |     |  |                       |
|-----|--|-----------------------|
| 6.1 | Proposition de programme provisoire pour la XVII <sup>e</sup> Réunion ordinaire du Conseil | IICA/CE/Doc. 610 (13) |
| 6.2 | Proposition de document technique : De l'eau pour nourrir la terre                         | IICA/CE/Doc. 608 (13) |

## 7. Autres questions

## **ANNEXE 2: LISTE DES PARTICIPANTS**

### **États membres du Comité exécutif en 2013 COLOMBIE**

#### **ARGENTINE**

Patricia García (Titulaire)  
Subdirectora General de Administración  
Subsecretaría de Coordinación Técnica  
y Administrativa  
Tel.: (54 11) 4349 2829  
patrigar@magyp.gob.ar

#### **BARBADE**

Charleston Lucas (Titulaire)  
Deputy Agricultural Officer-Livestock  
Ministry of Agriculture, Food, Fisheries  
and Water Resource Management  
Tel.: (246) 434 5000  
chestonluc@yahoo.com

#### **CHILI**

Fernando Astaburuaga Altamirano  
(Titulaire)  
Coordinador General de Asuntos  
Internacionales  
Ministerio de Agricultura  
Tel.: (56 2) 2397 3100  
fastaburuaga@odepa.gob.cl

Héctor Echeverría Vásquez  
Agregado Agrícola de Chile en México  
Tel.: (55) 5659 9793  
Hector.echeverria@consejagri.org

Andrés Bernal Morales (Titulaire)  
Director de la Oficina Asesora Jurídica  
Ministerio de Agricultura y Desarrollo  
Rural  
Tel.: (57 31) 1570 9080  
andres.bernal@minagricultura.gov.co

#### **ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Bryce Quick (Titulaire)  
Associate Administrator and Chief  
Operating Officer  
Foreign Agricultural Service  
Department of Agriculture  
Bryce.Quick@fas.usda.gov

Daniel Cento (Suppléant)  
Alternate U.S. Representative to the  
Organization of American States  
Bureau of Western Hemisphere Affairs  
Department of State  
centodw@state.gov

Cheryl Claus (Conseiller)  
International Relations Advisor  
Multilateral Affairs Division  
Office of Negotiations and Agreements  
Foreign Agricultural Service  
Department of Agriculture  
Tel.: (202) 720 9079  
Cheryl.Claus@fas.usda.gov

**EQUATEUR**

Javier Ponce Cevallos (Titulaire)  
 Ministro de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Tel.: (593) 9997 27578  
 ministro@magap.gob.ec

Alfonso López (Suppléant)  
 Embajador Extraordinario y  
 Plenipotenciario de la República de  
 Ecuador en México  
 México D.F., México

Mónica S. Sánchez Izquierdo (Conseiller)  
 Asesora del Ministro Ministerio de  
 Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Tel.: (593) 9997 27578  
 msanchezi@magap.gob.ec

**GUATEMALA**

Carlos Alfonso Anzueto Del Valle  
 (Titulaire)  
 Viceministro de Desarrollo Económico Rural  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería  
 y Alimentación  
 Tel.: (502) 2413 7026  
 caanzueto@gmail.com

**GUYANE**

Leslie Ramsammy (Titulaire)  
 Minister of Agriculture  
 Ministry of Agriculture  
 Tel.: (592) 227 5049  
 ministerofagriculture@gmail.com

**MÉXIQUE**

Ricardo Aguilar Castillo (Titulaire)  
 Subsecretario de Alimentación y  
 Competitividad  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 3871 1000

Luciano Vidal (Suppléant)  
 Asesor del Subsecretario de  
 Alimentación y Competitividad  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 3871 1000

Raúl Urteaga Trani (Conseiller)  
 Coordinador General de Asuntos  
 Internacionales  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 3871 1000  
 raul.urteaga@sagarpa.gob.mx

Bruno Figueroa Fisher  
 Dirección General de Cooperación  
 Técnica y Científica  
 Secretaría de Relaciones Exteriores  
 Tel.: (52 55) 3686 – 5100

Lourdes Cruz Trinidad  
 Directora de Relaciones Internacionales  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 3871 1058  
 mcruz.dgai@sagarpa.gob.mx

Fernando Valderrábano Pesquera  
 Subdirector de Asuntos Internacionales  
 Coordinación General de Asuntos

Internacionales y Biotecnología  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 3871 1000 Ext. 33919  
 fernando.valderrabano@sagarpa.gob.mx

Briegel Ortiz Claudio  
 Jefe Departamento de Asuntos Bilaterales  
 Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
 Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación  
 Tel.: (52 55) 38711000 Ext. 28199  
 briegel.ortiz@sagarpa.gob.mx

## **SURINAME**

Gerrit A. Breinburg (Titulaire)  
 Permanent Secretary  
 Ministry of Agriculture, Animal,  
 Husbandry and Fisheries  
 Tel.: (597) 476 887  
 dirlvv@sr.net

### *États non membres du Comité exécutif en 2013*

## **CANADA**

Vanessa Blair (Titulaire)  
 Senior Trade Policy Analyst  
 Agriculture and Agri-Food Canada  
 Tel.: (613) 773 1652  
 vanessa.blair@agr.gc.ca

Alejandro Ruiz (Suppléant)  
 Delegado Comercial Agroalimentario  
 Embajada de Canadá en México  
 Tel.: (52 555) 5724 7989  
 alejandro.ruiz@international.gc.ca

## **PARAGUAY**

Luis Gilberto Martínez Rojas (Titulaire)  
 Jefe de Gabinete  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 981) 361 250  
 lu.martinez55@hotmail.com

Saúl Francisco Maidana Britez  
 (Suppléant)  
 Asesor Legal  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 971) 429 906  
 smaidanabritez@hotmail.com

Maristela Azuaga Fleitas (Conseiller)  
 Directora General de Administración  
 y Finanzas Ministerio de Agricultura y  
 Ganadería  
 Tel.: (595 972) 283 146  
 mariaazuagaf@hotmail.com

María Lourdes Meza Vielma  
 Directora Administrativa  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 981) 498 999  
 liclou01@hotmail.com

Marcela del Carmen Fleitas Giradora  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 21) 97 412 3313  
 mdcf1976@live.com

### *Comité de revisión de la verificación (CRV)*

Tracy LaPoint  
 Deputy Assistant Inspector General for Audit  
 USDA Office of Inspector General  
 Tel.: (202) 690 4483  
 tracy.lapoint@oig.usda.gov

*Pays associé***ESPAGNE**

Manuel María Calderón Moreno  
 Consejero de Agricultura, Alimentación  
 y Medio Ambiente  
 Embajada de España  
 Tel.: (52 55) 203 3263  
 coagrimex@prodigy.net.mx

*Observateurs permanents***ALLEMAGNE**

Martín Nissen  
 Consejero de Asuntos Agropecuarios  
 Embajada de la República Federal de Alemania  
 Tel.: (52 55) 283 2297  
 Martin.nissen@diplo.de

**BELGIQUE**

Siemon De Temmerman  
 Asistente del Embajador  
 Embajada del Reino de Bélgica  
 Tel.: (52 55) 280 0758  
 mexico@diplobel.fed.be

Gaëlle Powis de Tenbossche  
 Segunda Secretaria  
 Embajada del Reino de Bélgica  
 Tel.: (52 55) 280 0758  
 mexico@diplobel.fed.be

**FRANCE**

Anne Chaulet  
 Agregada Agrícola

Embajada de Francia  
 Tel.: (52 55) 9171 9810

**PAYS-BAS**

Leonora Hammer  
 Asesor Agrícola  
 Embajada del Reino de los Países Bajos  
 Tel.: (52 55) 1105 6558  
 leonora.hammer@minbuza.nl

*Organismes internationaux***INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES (CARDI)**

Bruce Lauckner  
 Head Strategic Alliances  
 CARDI  
 Trinidad and Tobago  
 Tel.: (868) 645 1205|7  
 blauckner@cardi.org

**CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

José Joaquín Campos Arce  
 Director General  
 Tel.: (506) 2558 2551  
 jcampos@catie.ac.cr, dgcatie@catie.ac.cr

Jorge Jiménez Burgos  
 Director de la División de Proyección y  
 Desarrollo  
 Tel.: (506) 2558 2512  
 jjimenez@catie.ac.cr

Oscar Sanabria Garro  
Director de Administración, Finanzas y  
Comercial  
Tel.: (506) 2558 2514  
osanabria@catie.ac.cr

*Autres invités*

Edmundo Cruz  
Consultor  
Tel.: (52 55) 5559 8519

**ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION ET  
L'AGRICULTURE (FAO)**

César Augusto Herrera  
Consultor  
Tel.: (52 55) 5559 8519

Eduardo Menocal  
Coordinador Proyecto Regional para  
Gestión del Agua y Mitigación de Riesgos  
Agroclimáticos  
Eduardo.Menocal@fao.org

Eleno García  
Consultor  
Tel.: (52 55) 5559 8519

**FONCTIONNAIRES DE L'IICA**

Víctor M. Villalobos	Directeur général
Lloyd Day	Sous-directeur général
Evangelina Beltrán	Coordinatrice, Bureau du Directeur général
Víctor del Ángel	Représentant de l'IICA au Mexique
James French	Directeur de la coopération technique
Miguel García	Directeur du Programme des agroentreprises et de la commercialisation
Yanko Goic	Directeur de la Division de la programmation, du budget et du contrôle
Héctor Iturbe	Secrétaire technique
Karen Kleinheinz	Directrice de la Division de la gestion financière
Diego Montenegro	Directeur de la gestion et de l'intégration régionale
Carlos O'Farrill	Secrétaire des services institutionnels
Jorge Sánchez	Vérificateur interne, par intérim
David Williams	Directeur du Programme de coordination transversale de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles et du changement climatique

### ***ANNEXE 3: PERSONNEL DE LA RÉUNION***

#### **- Secrétariat de la réunion**

***Secrétaire d'office et Directeur général  
de l'IICA*** Víctor M. Villalobos

***Secrétariat technique*** Evangelina Beltrán  
Héctor Iturbe  
Katia Núñez

***Organisation logistique*** Patricia Ross

**- Conseiller juridique** William Berenson

**- Diffusion et presse** Patricia León  
Randall Cordero  
Guillermo Hormazábal

**- Services diplomatiques et protocolaires** Miguel Herrera

#### **- Soutien aux participants**

***Inscription et secrétariat*** Wendy Esquivel  
Berenice Arboleya

***Soutien à l'hôtel*** Leticia Giménez

***Soutien à l'aéroport***

Ronald Aragón  
 Laura Cartin  
 Fanny Carreño  
 Ronald Hidalgo  
 Bosque Iglesias  
 Eduardo Lovell  
 Enna Resendiz

***Soutien en salle***

Eduardo Lovell  
 Leticia Giménez  
 Marlen Montoya  
 Gabriela Arroyo  
 Cynthia Lemus  
 Sofia Quezada

**- Documents et rapport*****Classement et distribution***

Mariantonieta Cordido  
 Laura Gutiérrez

***Rédaction des procès-verbaux***

Manuel Jiménez  
 María Andrade  
 Ronald Aragón  
 Patricia Matamoros  
 Julio Mora  
 Viviana Palmieri

***Édition***

Máximo Araya

**- Coordination - Interprétation et traduction**

Doreen Preston

***Interprétation simultanée*****Espagnol**

Ana María Sotelo  
 Sharona Wolkowicz

**Anglais**

Joyce A. Denton  
 Beatriz Ramírez

***Traduction***

**Espagnol**

Olga Vargas

**Anglais**

Peter Leaver

***Contrôle et suivi des traductions***

Leticia Quirós

***Traitement de texte***

**Espagnol**

Fanny Carreño

**Anglais**

Laura Cartín

**- Son et enregistrement numérique**

David Álvarez

**- Services informatiques**

Bertín Gallardo

Luis Diego Wattson

**- Services de soutien**

***Administration IICA - Mexique***

Teresa Maldonado

***Transports***

Braulio Hernández

Arturo Meneses

Enrique Quintana

Fernando Rivera

***Santé et urgences médicales***

Dra. Diana Alejandra Martinez

Dra. Katia Guadalupe Reyes

Dr. Óscar Silva Alverde

Imprimé par l'Imprimerie de l'IICA  
Siège de l'Institut, San José, Costa Rica  
L'édition comprend 5 exemplaires imprimés  
et 5 exemplaires sur CD-ROM



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE  
LE SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José, Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica  
Tél.: (506) 2216-0222 / Fax: (506) 2216-0233  
Adresse électronique: [iicahq@iica.ac.cr](mailto:iicahq@iica.ac.cr) / Site web: [www.iica.int](http://www.iica.int)